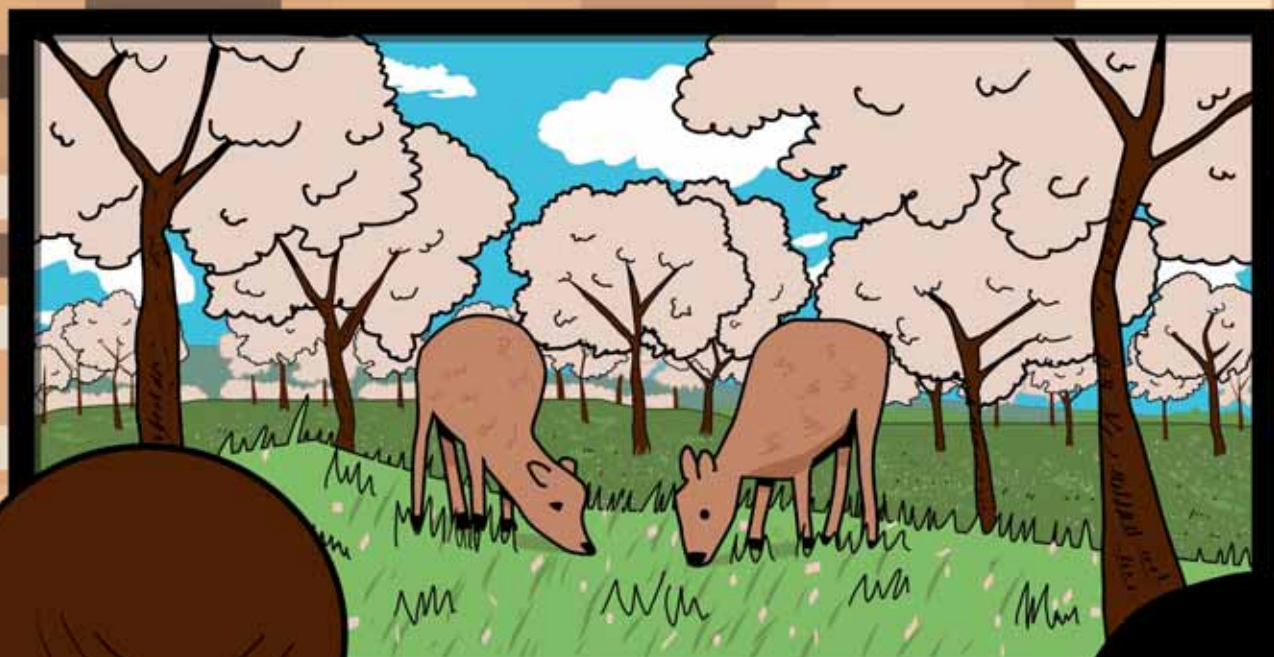


6 millions de malentendants

Le magazine des associations de devenus sourds ou malentendants

53



Avis de tempête sur Avignon

■ AG SurdiFrance à Bordeaux

■ Vous nous avez parlé des sous-titres à la télé

■ Une nouvelle définition des acouphènes

Nos lecteurs nous écrivent



Malentendants étrangers ou étranges malentendants ?

Lors des rencontres interdépartementales des associations du Cantal, de l'Aveyron et du Puy de Dôme, nous avons eu l'occasion de visiter le hameau pittoresque à flanc de coteau de la Vinzelle, situé dans la vallée du Lot. Le groupe déambulait tranquillement lorsqu'un autochtone qui discutait dans son jardin avec une autre personne se retourna et adressa un aimable bonjour au groupe. Hélas, ce dernier quelque peu dépit n'eut point de réponse ! Un des membres du groupe, sans doute celui ayant l'oreille la plus « fine » ou tout au moins la moins « épaisse » s'approcha de l'intéressé craignant qu'il s'en offusque auprès de son comparse. Il l'interpella ainsi : « *Bonjour Monsieur, nous sommes un groupe de malentendants qui visitons le village* » et l'habitant de la Vinzelle s'exclama : « *Ah Bon ! Je croyais que c'était un groupe d'étrangers* » !

■ Michel

SurdiFrance et l'ARDDs ont cosigné le communiqué de presse d'UNANIMES : « Disparition imminente du Centre National de l'Information sur la Surdité »

A l'occasion du dernier comité de pilotage du Centre national de l'information sur la surdité (CNIS), la fondation OVE a annoncé l'arrêt du centre en mars 2024.

Unanimes et les 24 associations ou structures signataires du communiqué, sont très inquiètes de cette annonce. Nos associations bénéficient des services fournis par le CNIS et craignent que sa disparition ait des conséquences négatives sur la vie quotidienne et l'autonomie des personnes sourdes et malentendantes, en compromettant leur accès à des informations essentielles.

De plus, il n'existe en France aucun service similaire ! Nos associations participeront à l'action menée par Unanimes, pour défendre les droits et les intérêts de tous les sourds et malentendants, auprès de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS).

- Unanimes est une Union d'associations nationales, qui représente les personnes sourdes et malentendantes, sourdes aveugles et leurs familles. SurdiFrance n'en fait pas partie, mais s'associe régulièrement à ses actions.
- La Fondation OVE était partie prenante dans le financement du CNIS.

■



Écrivez-nous à :
courrierlecteurs@surdifrance.org

Au sujet de Rightbrain

Bonjour,

Je m'appelle Oscar. Je suis le fondateur de Rightbrain, un nouvel hebdomadaire disponible tous les jeudis. C'est un hebdo très général. Je l'ai créé en janvier, pour être à disposition des familles ayant un enfant avec un trouble du neurodéveloppement, et me construire en opposition au Papotin, pour que les autistes aient un média où ils pourront faire de l'actualité plus chaude.

Nous vivons des ventes dans l'hebdo.

J'ai été accrédité par l'Elysée avec mon entreprise.

Derrière chaque article, chaque vidéo, et chaque ligne de code de notre site, se trouve l'engagement et la persévérance d'individus ayant un trouble du neurodéveloppement (multidys, tdah, troubles autistiques), ayant tout connu (une scolarité avec une AESH, le monde médico-éducatif).

Sans votre soutien financier, et vos achats réguliers, l'hebdo ne pourra pas survivre. On compte sur vous pour l'acheter régulièrement en format papier.

Bien à vous,

<https://2f04b2-4c.myshopify.com/>

Le média des atypiques curieux

■ Oscar

Concours de Poésie

À l'occasion de la JNA 2024, les associations de SurdiFrance ont mis en lumière les acouphènes ! **6MM** vous propose de témoigner de manière ludique.

Participez à notre concours de poésie : chaque ligne de votre poème doit commencer par une lettre du mot "acouphène", dans l'ordre.

Les meilleures créations seront publiées dans notre revue en juillet.

Pour participer :

Soyez créatif et inspirez-vous du thème des acouphènes.

Envoyez votre poème avant le 30 mai en message privé à redaction-6mm@surdifrance.org.

Vos mots peuvent illuminer et inspirer. Faites résonner votre voix pour ceux touchés par les acouphènes.

Nous avons hâte de lire vos œuvres !

■ La Rédaction

Sommaire

Courrier des lecteurs 2

Éditorial 3

Vie associative

- Le Renouveau de L'ALDSM 4
- Journée Nationale de l'Audition à l'association Aïvol 6
- Rencontre inter associative et interdépartementale ! 6
- Journée de l'audition au Campus Simone Veil d'Aurillac 7
- Plusieurs JNA à Grenoble 8
- **Bulletin d'abonnement** 8
- Assemblée générale de SurdiFrance en Aquitaine 9

Dossier

- **Vous nous avez parlé des sous-titres à la télé** 10
- Ce que l'Arcom nous a dit des sous-titres à la télé 12
- Comment les sous-titres arrivent sur mon écran ? 14
- Sous-titrage des films français : accessibilité et acceptabilité 16
- Une belle occasion manquée ? 17
- Une lectrice s'indigne et prend la plume... 18

Pratique

- **Fiche B.A.-Ba n°45** : France Travail 19
- **Fiche B.A.-Ba n°46** : Protéger ses appareils 20
- **SURDI Kids** : Des vidéos pour comprendre la malentendance 21

Appareillage

- Perception de l'environnement sonore et appareillage 22

Santé-Médecine

- Une nouvelle définition des acouphènes 24
- Du côté de la recherche scientifique 25

Témoignage | Reportage

- Une implantation réussie 26

Europe | International

- Le sous-titrage au Québec 28
- **Don au Bucodes SurdiFrance** 28
- Être malentendant : 10 bonnes raisons de s'en réjouir 29

Culture

- Exposition Beethoven 30
- Sophrologie et acouphènes 31

6 millions de malentendants

Publication trimestrielle de SurdiFrance, réalisée en commun avec l'ARDDDS. Maison Vie Associative et Citoyenne du XVIII^e 15, passage Ramey - 75018 Paris

Directeur de la publication: Yann Griset • Rédactrice en chef: Anne-Marie Choupin • Rédactrice en chef adjointe: Maripaule Peysson • Ont participé à ce numéro : ALDSM, Anvol, Michel Delmas, Surdi15, Malentendant38, Valérie Brossard, Richard Darbéra, Guillaume Baugin, Philippe Cortez, Christian Guittet, Yvette Réaubourg, Stéphane Gallego, Maripaule Peysson, Sophie Guirand, Sarah-Anne Cloutier, Angélique Cadic, Gérard Marini, Anne-Marie Choupin. • Crédit photo ou dessin : ALDSM, Surdi15, Claude Choupin, Valérie Brossard, Richard Darbéra, Marina Telkos, Arte, Youtub, Stéphane Gallego, Audition-Québec, Gérard Marini. • Couverture : Antoine Pelloux • Mise en page et impression: Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs • 16, passage de l'Industrie - 92130 Issy-les-Moulineaux • Tél.: 0140 930 302 - www.lmdc.net • Ce numéro a été imprimé et façonné en Île-de-France à 2.000 exemplaires sur un papier éco-certifié issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées PEFC • Commission paritaire: 0626 G 84996 • ISSN: 2118-2310



Avril le mois des surprises !

Ce numéro vous en offrira peut-être de belles, nous le souhaitons.

Notre dossier concerne un sujet au cœur des revendications de tout citoyen malentendant, le sous titrage, seul garant pour nombre d'entre nous de participation à l'information, à la culture.

Ce dossier piloté par Richard Darbéra, expose les résultats de l'enquête à laquelle vous avez participé ; elle est révélatrice du mécontentement général ! Cet article est complété par l'avis de l'Autorité de Régulation de la Communication audiovisuelle et numérique (Arcom), celui de France Télévisions et un interview des cinémas Pathé-Gaumont, sur le sous-titrage au cinéma. De plus, la parole est donnée aux malentendants-usagers !

La Journée Nationale de l'Audition a mobilisé nos associations autour du thème des acouphènes, même si nous n'avons pu vous relayer toutes leurs actions sur le territoire.

Nous en profitons pour faire le point sur la perception des acouphènes, avec des professeurs ORL et chercheurs en neurosciences.

Acouphènes, un mot qui résonne, qui sonne, qui vibre, qui tintinnabule aussi autrement qu'à nos oreilles. À vos plumes pour évoquer avec un poème ce vocable si terrible, les meilleurs poèmes seront publiés dans notre numéro de juillet.

Ce numéro évoque aussi la complexité de la réhabilitation auditive dans un environnement sonore, de nouvelles études cherchent à résoudre ces difficultés de discrimination dans le bruit.

En mai ce sera l'assemblée générale de SurdiFrance à Bordeaux ! Une belle rencontre sous le signe du partage, de la pairaidance et bien sûr de la volonté de construire un bel avenir à notre fédération et à ses associations.

■ **Les corédactrices en chef :**
Maripaule Peysson & Anne-Marie Choupin

Prochain dossier

Les handicaps invisibles, multi handicaps ou pathologies handicapantes

Nous comptons sur votre participation sur ce thème, mais aussi pour toutes les autres rubriques, afin de créer un numéro d'été intéressant et distrayant !

Vos idées et propositions reçues avant le 15 mai, nous permettront de construire une revue qui pourra être prête pour la fin de l'année scolaire ! Chiche ?

Le Renouveau de l'ALDSM

Depuis sa création en 1977, l'ALDSM a été portée par des personnes qui ont beaucoup donné dans la gestion pour le bien-être des adhérent.e.s. Un méchant petit virus est venu la déstabiliser, obliger à s'organiser différemment et a parfois mis à mal la motivation. Une certaine énergie a été nécessaire pour renouveler les activités, reconquérir des adhérent.e.s. Cet investissement, auquel s'ajoutent des contraintes professionnelles, a conduit les personnes du bureau à affirmer leur besoin de lever le pied et passer le relais.

L'ensemble des administratrices s'est alors interrogé sur la gestion de l'association.

Lors de plusieurs réunions de conseil administration, nous nous sommes questionnées sur les choix possibles dont celui d'une dissolution de l'ALDSM. Face à cette épée de Damoclès, la solution qui a émergé fut celle de tendre vers une gestion collégiale.

Pour cela, un renforcement du conseil d'administration était nécessaire. L'équipe s'est alors lancée dans une campagne de recrutement.

Certaines personnes étaient déjà actives au sein de l'association en s'occupant de certaines activités. Il a suffi d'insister un peu. D'autres personnes, adhérentes de longue date, ne s'étaient jamais risquées à imaginer entrer au CA. Pour celles-ci, le démarchage fut un peu plus « agressif ».

*Nous partîmes à 9 ; mais par un prompt renfort, nous nous vîmes 15 en arrivant à l'AG. Tant, à nous voir avec un tel visage, les plus épouvanté.e.s reprenaient de courage ! **

À la mi-janvier 2024, nous avons enfin des volontaires pour assurer le renouvellement de l'équipe. La plupart des anciennes administratrices avaient également fait le choix de rester membres du CA.

C'est donc avec un certain soulagement que nous avons pu mener cette AG. Lors de celle-ci, furent intro-

nisées les nouvelles têtes et chaleureusement remerciées les personnes cessant leurs fonctions aux postes traditionnels (présidence, secrétariat, trésorerie). Une évolution très motivante, rassurante sur l'avenir et redonnant de l'énergie pour avancer.

Tout à notre campagne de recrutement fin 2023, nous avons décidé que 2024 serait une année transitoire. Des personnes ont été nommées aux postes habituels mais nous avons d'ores et déjà mis en place un système avec des référent.e.s par secteur d'activité. Ce fonctionnement permettra d'alléger les tâches de certains postes et chaque personne apportera sa pierre à l'édifice qui tel le roseau de la fable, *plie mais ne romps point* **

*À propos de rond-point, nous sommes arrivées, un peu épuisées par la longue rue traditionnelle avec nos chasubles à oreille barrée pour défendre la cause malentendante ; nous empruntons maintenant la rue transitoire en direction du boulevard de la collégialité. ****

Transmettre pour donner une nouvelle énergie à l'association, tel est l'objectif dont la mise en œuvre a d'ores et déjà débuté avec enthousiasme.

* Merci M. Pierre Corneille

** Merci M. Jean de La Fontaine

*** Euh, merci les gilets jaunes ?





L'assemblée a remercié l'ancienne équipe qui passera le relais en douceur !

Témoignages

Depuis plus de 4 ans que je suis au CA j'ai appris beaucoup de choses, avec une équipe dynamique j'espère encore évoluer. J'ai juste un petit souhait : apporter un petit souffle de renouveau pour accomplir plus de tâches sereinement.

Christine, adhérente puis membre du CA puis trésorière adjointe

Je suis malentendant depuis l'âge de 5 ans. Une cophose unilatérale gauche entraînant une surdit  totale de l'oreille gauche. J'ai avanc  dans la vie avec ce handicap. J'ai alors suivi un chemin d'accompagnement me conduisant   accepter un appareillage,   l'apprentissage de la lecture labiale.

Ce chemin m'a  galement conduit   d couvrir l'association ALDSM vers 2019 et   m'abonner   la revue *6 millions de malentendants*. Je peux ainsi b n ficier d'informations sp cifiques   mon handicap auditif. J'ai d cid  d'aider l'association en m'impliquant dans la gestion de la tr sor rie.

Denis, adh rent puis tr sorier

M'investir dans une association, je voyais cela pour la retraite... Et puis, j'ai d couvert l'ALDSM il y a 2 ans. Rencontrer des personnes qui vivent le m me handicap que moi m'a permis de mieux en parler et au final de mieux « vivre avec ».

Les choses se sont faites en douceur ; j'ai d'abord commenc  par m'occuper de la biblioth que (enregistrement et signalement des livres sur le site et dans la newsletter ; propositions de nouveaut s) et du groupe de parole (en bin me avec une autre personne pour la gestion des inscriptions, le lien avec la psychologue). Je signale  galement quelques actus pour la newsletter et j'ai particip    quelques actions de sensibilisation. Int grer le CA va me permettre de mieux conna tre et comprendre les diff rentes actions, m me si je n'ai pas souhait  int grer le bureau car je travaille encore. J'attends la retraite pour cela...

Ir ne, adh rente puis membre du CA

Gr ce   l'ALDSM et au partage d'exp rience entre malentendants, j'ai beaucoup appris autant sur le plan pratique qu'humain.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je souhaite   mon tour m'impliquer dans l'organisation de l'association, afin que l'ALDSM continue   exister et   soutenir les malentendants.

J'aimerais contribuer   mieux faire conna tre nos difficult s et   plus communiquer sur nos attentes.

Isabelle Ca. adh rente puis membre du CA

Pr sente au bureau de l'association de 2008   2020, j' tais soulag e que Val rie prenne la charge de pr sidente juste avant l'annonce du premier confinement ! Je peux encore la remercier du souffle de modernit  qu'elle a apport  dans l'organisation de nos diverses activit s, avec le travail accompli.

Je suis tr s confiante dans notre nouvelle  quipe, pr te   se partager la t che, apporter ses comp tences diverses, ses id es d'organisation et de d veloppement de notre association, au service de tous.

Vive notre nouvelle  quipe !

Nicole, tr sor rie puis pr sidente puis « simple » membre du CA

*« Non rien de rien, non je ne regrette rien ;
Ni le temps consacr , ni l' nergie d ploy e
Oui tout de tout, oui j'ai re u beaucoup.*

Les  changes, dialogues, t ches

Tout  a m'a apport .

Avec les rencontres

J'ai trouv  des amies

Mes doutes, mes certitudes

J'ai pu les partager

Balay  l'anxi t 

Sur l'avenir de l'asso

Balay   tre surcharg e

*L'ALDSM repart en coll gio ! » *****

**** Merci Mme  dith Piaf

**Rachel, secr taire
de f vrier 2015   f vrier 2024**

Journée Nationale de l'Audition à l'association **Añvol**

Une fois n'est pas coutume, une association extérieure à SurdiFrance nous parle de ce qui se passe à Rennes !

Añvol est une Association de parents d'enfants sourds, anciennement URAPEDA.

Le jeudi 14 mars dernier, a eu lieu, dans les locaux d'añvol au 31 boulevard du Portugal à Rennes, un après-midi bien animé grâce à l'union de trois associations à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition. KEDITU, UNIACCES et añvol ont souhaité présenter leurs services à la population et à leurs partenaires dans le cadre de cette journée de prévention dont le thème cette année était : « 6 millions

d'acouphènes : un silence assourdissant ».

Les participants ont pu tester du matériel, connaître les missions de chacune des associations et prendre part à une initiation à la langue des signes française.

L'association añvol tient à remercier KEDITU et UNIACCES pour leur présence ainsi que tous les participants à l'évènement. Nous vous disons à l'année prochaine !

■ **Añvol**

Rencontre inter associative et interdépartementale !

6

Les sections et association de l'Aveyron, du Cantal et du Puy-de-Dôme se sont retrouvées à Conques-en-Rouergue au bord du Lot.

7

Nous étions douze, rassemblés dans le petit village de Grand-Vabre - Conques en Rouergue dans le Nord de l'Aveyron, à la limite du Cantal. Nous avons vécu trois jours d'échanges, de visites et de convivialité.

Le groupe devant l'abbatiale de Conques



Ces trois journées de détente nous ont permis de faire connaissance et d'échanger sur nos façons de vivre avec nos différences, avec humour et notre bonne humeur. Nous avons partagé d'excellents repas concoctés par l'unique restaurant du village.

Le matin était consacré aux visites :

- Conques et son histoire millénaire, son abbatiale Sainte Foy son magnifique tympan du Jugement dernier et son Trésor d'orfèvrerie.
- Le magnifique village de la Vinzelle sur les côtes du Lot, avec ses fleurs, ses magnifiques constructions de pierre, son bourdon et son calvaire.
- Les bords du Lot depuis le château de Gironde.

L'après-midi se déclinait autour des échanges sur les pratiques de nos différentes associations, avec des ateliers de lecture labiale et de langue des signes, suivis par une petite partie de pétanque au soleil ou des jeux à l'intérieur.

C'est avec grand plaisir que nous avons partagé ces moments, cette expérience agréable et enrichissante !

L'an passé nous nous étions retrouvés au nord du Cantal, à Saint Flour dans les mêmes conditions mais en absence de soleil !

Nous avons déjà envie de renouveler ce genre de rencontre au printemps prochain, et cette fois certainement dans le Puy de Dôme.

■ **Michel Delmas**

Journée de l'audition au Campus Simone Veil d'Aurillac

L'association Surdi 15 et quatre étudiants de l'IUT GEA d'Aurillac se sont associés pour organiser une journée dédiée à l'audition. Cet évènement était prévu à l'occasion de la JNA (Journée Nationale de l'Audition) 2024.

Cette initiative a pris racine dans la volonté des quatre étudiants de promouvoir les actions de SURDI 15, et de sensibiliser aux troubles de l'audition pour construire une société plus inclusive. Nous avons travaillé ensemble à l'élaboration de cet évènement depuis novembre 2023.

Cette journée a offert aux participants, et en particulier aux jeunes, l'occasion de mieux comprendre les réalités et les défis des personnes sourdes et malentendantes.

Cet évènement s'est déroulé le 26 mars sur le campus de l'IUT d'Aurillac, et une communication importante a été faite dans la presse locale.

La journée comprenait une série d'ateliers interactifs animés par les bénévoles de Surdi 15, de l'ASAC (Association des Sourds d'Aurillac et du Cantal) et du CIRHAA (Service d'accompagnement des adultes sourds).

La journée a mobilisé une cinquantaine d'étudiants ainsi que quelques enseignants et personnels administratifs ; elle a été très réussie.

Un atelier



Déroulement de la journée :

Divers ateliers ont été organisés dans la matinée ; ils ont été suivis par une conférence humoristique en début d'après-midi :

- Atelier d'initiation à la langue des signes,
- Atelier « Parler sans entendre »
- Test auditifs par un audioprothésiste professionnel
- Et pour clore cet évènement, une conférence humoristique et stimulante de Vivien Laplane lui-même malentendant.

Les quatre étudiants se sont beaucoup investis pour le déroulement de ce projet porté par Surdi 15. Cet évènement était inclus dans le cadre de leur engagement social. Les étudiants ont été accompagnés par quelques personnes de l'IUT. Ils ont également été accompagnés et soutenus par les référents handicaps de l'Université Clermont Auvergne, mais aussi par la coordinatrice du programme « Handicap et Société ».

Ce programme est financé par la MDPH et réalisé chaque année depuis 2014 par le Collectif Partenariat Handicap 15 dont font partie les PEP 15 (CIRHAA) et Surdi 15.

La journée n'aurait pas pu être réalisée sans le soutien financier de l'ADPS, de l'ACEF Auvergne, de l'Université Clermont Auvergne et de l'entreprise Audilab.

Nous remercions chaleureusement tous les acteurs qui ont permis que cette action soit une réussite.

■ Surdi 15

La conférence humoristique et stimulante de Vivien Laplane



Plusieurs JNA à Grenoble

À Seyssinet-Pariset, petite ville de l'ouest de la Métropole, la JNA se tient en deux temps.

L'après-midi, un moment d'accueil et information avait été organisé au Centre Social. Près de 35 personnes sont venu partager leur vécu, et bénéficier d'un test auditif, point de départ de la prise en charge de leur souffrance. Tous ont été conseillés sur la nécessité de consulter un médecin spécialiste qui pourra coordonner le parcours de soin.

En fin d'après-midi, Trois professionnels locaux ont animé une conférence-table ronde, devant une trentaine de personnes ! Une présentation générale du médecin ORL, met en évidence la nécessité d'une prise en charge par un accompagnement pluridisciplinaire. Selon les besoins, l'audioprothésiste propose un appareillage pour corriger l'audition déficiente et/ou un masqueur d'acouphènes. La sophrologue explique les bienfaits des techniques de sophrologie.

Un débat s'est ensuite installé avec les participants qui ont montré leur désarroi et la détresse dans laquelle cette affection les laisse. Un moment riche en partages d'expériences et en informations, que les intervenants, autant que les participants, ont pu apporter.

On retiendra que la prise en charge existe, mais elle est difficile et longue à mettre en place de manière satisfaisante. C'est pourquoi, il est essentiel de consulter dès les premiers symptômes.

Ne jamais se dire : « Il n'y a rien à faire ! »

Une intervention à Sup de Com' Grenoble

Une soixantaine d'étudiants ont assisté à la conférence-théâtralisée « *Au secours, j'ai un collègue sourd* » de Vivien Laplane.

Le public était très attentif et dès la fin de la conférence, les questions ont fusé sur tous les thèmes, l'enfance, les études...

Les jeunes se souciaient aussi des conditions d'accueil d'une personne sourde !

À Meylan, ville de l'est de l'agglomération, un Forum a accueilli une centaine de personnes !

Un programme fourni offrait aux visiteurs des mini-conférences et des ateliers.

Les différents spécialistes en sophrologie, médecine traditionnelle chinoise, kinésiologie et thérapie cranio-sacrée, ont présenté la particularité de leurs pratiques pour soulager les acouphènes, les rendre moins intrusifs, diminuer le stress et améliorer la qualité de vie.

L'audioprothésiste a souligné le rôle positif que peuvent jouer les aides auditives qui combinent la correction auditive et un masqueur d'acouphènes. Le masqueur est un son généré par la prothèse auditive et c'est une véritable stratégie de masquage qui est élaborée par l'audioprothésiste.

Deux de nos adhérentes ont fait une conférence très complète sur le thème « *Acouphènes et malentendance* », l'occasion pour beaucoup de découvrir toutes les composantes de la malentendance, mais aussi l'importance capitale de la lecture labiale.

Les conférences étaient complétées par les ateliers qui permettaient un échange avec le public.

Nous avons constaté que les intervenantes sophrologues utilisaient le protocole de Patricia Grévin, dont nous vous présentons le livre en page 31 !

Ce forum, riche en découvertes, a été une réussite.

■ **Malentendant 38**

Je m'abonne à 6 millions de malentendants

4 numéros par an paraissant : en janvier, avril, juillet et octobre



**Abonnement
Tarif 2024**

Option choisie

Abonnement annuel à tarif réduit, soit 4 numéros :	15 €
Abonnement annuel plein tarif, soit 4 numéros :	30 €

Pour bénéficier de l'**abonnement à tarif réduit**, vous devez vous abonner par l'intermédiaire d'une association ou section dont l'adresse se trouve au dos de ce magazine. Elle vous indiquera le montant de l'adhésion à ajouter.

Pour l'**abonnement plein tarif**, vous pouvez envoyer votre chèque directement :

- soit à l'ordre de SurdiFrance, à SurdiFrance MVAC 18, boîte 83 - 15, passage Ramey - 75018 Paris.
Renseignements à abonnement6MM@surdifrance.org
- soit à l'ordre de l'ARDDS, à ARDDS - Boîte 82, MVAC du XX^e - 18-20, rue Ramus - 75020 Paris.
Renseignements à contact@ardds.org

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Mail :

Date de naissance :

Nom de l'association :

Assemblée générale de SurdiFrance en Aquitaine



L'association Audition et Écoute 33 vous accueille le 18 mai prochain pour l'Assemblée générale de SurdiFrance. Vous pourrez découvrir Bordeaux et son fleuve, mais aussi Pessac qui reçoit l'Assemblée ! Cette ville de 67000 habitants, est connue pour quelques vins comme Haut Brion et Picque Caillou.



La Cité du Vin

Cet événement que nous attendions tous avec impatience approche à grands pas ! C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à participer au grand week-end bordelais, à l'occasion de l'Assemblée générale de SurdiFrance. Cette réunion promet d'être un moment privilégié pour se réunir, échanger et partager ensemble.

Au programme

- Une matinée consacrée à une conférence-débat sur les acouphènes, sujet d'une importance capitale.
- L'assemblée générale de notre fédération, un moment clé pour façonner notre avenir.
- Un dîner croisière exceptionnel, pour se retrouver dans un cadre convivial et festif.
- Une visite immersive de la Cité du Vin, une expérience culturelle surprenante.

Votre présence est importante pour enrichir ces moments d'échange et contribuer à rendre ce week-end mémorable.

Ce sera l'occasion parfaite de renouer les liens, de célébrer notre solidarité et de savourer ensemble la splendeur et l'hospitalité de Bordeaux.

Votre participation est vitale. Partagez également cette invitation avec vos adhérents ; plus nous serons, plus le week-end sera enrichissant.

Préparez-vous pour cette rencontre, qui promet d'être riche en découvertes et en moments joyeux.

Soyons nombreux pour échanger et faire bouger les revendications associatives !

■ Valérie Brossard
Audition Ecoute 33

Jeu de verticales, en passant le Pont



Vous nous avez parlé des sous-titres à la télé

Les 664 réponses à notre enquête auprès de nos adhérents montrent que le mauvais sous-titrage des émissions de télévision est un scandale qui perdure.

Pour une action coordonnée

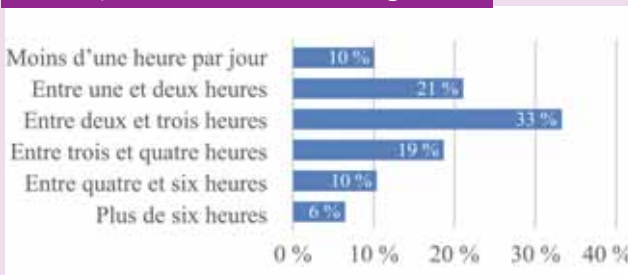
Depuis plusieurs années nos adhérents nous font part de leur exaspération devant la mauvaise qualité persistante du sous-titrage à la télévision et du peu d'effet de leurs protestations auprès des chaînes de télévision qui, quand elles répondent, se satisfont d'un message évasif.

Nous avons donc décidé de coordonner nos efforts pour mener une action commune auprès des chaînes et des pouvoirs publics. Pour cela, nous avons commencé par une enquête auprès de nos adhérents pour réaliser un état des lieux et pour préparer des arguments chiffrés à présenter aux autorités responsables et aux élus. Cette enquête a fait l'objet d'un rapport que nous avons mis en ligne et dont cet article présente quelques résultats marquants.

Des téléspectateurs assidus

Nos adhérents regardent la télévision de façon assidue. Si la majorité (33 %) la regarde entre deux et trois heures par jour, pour 6 % d'entre eux la télévision les accompagne plus de six heures par jour.

Durée journalière de visionnage



Internet, premier mode d'accès à la télévision

Pour nos adhérents, Internet est le premier mode d'accès à la télévision, puisque 80 % d'entre eux utilisent ce moyen soit avec leur poste de télévision soit avec un ordinateur ou une tablette.

Parmi les 236 qui utilisent la TNT, seuls 133 le font exclusivement.

Modes d'accès à la télévision

Comment regardez-vous la télévision ?	Nombre
Sur mon ordinateur (ou Pad) en Wifi	117
Par une antenne TNT	236
*dont exclusivement par une antenne TNT	133
Par mon boîtier (box) internet sur lequel est branchée ma télévision	455
Total y compris réponses multiples	808

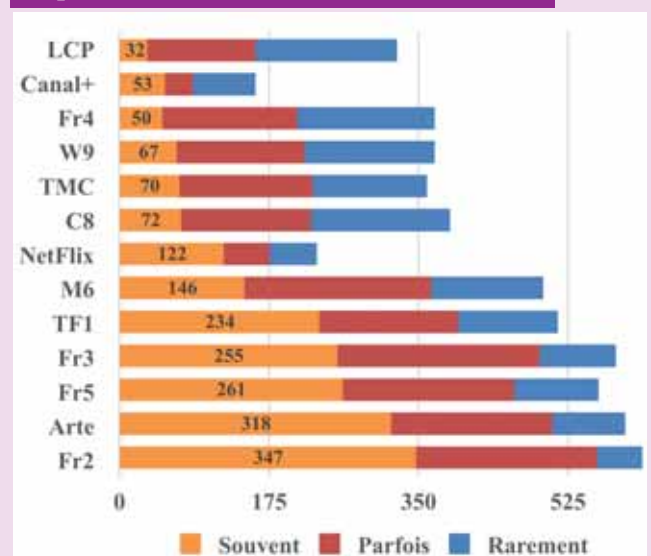
Parmi ceux qui accèdent à la télévision par internet, les deux tiers en profitent pour regarder les émissions à la demande.

Quelles chaînes ?

Le classement des chaînes regardées le plus fréquemment par nos adhérents est très différent du classement des parts d'audience calculées par Médiamétrie. Les Français regardent principalement Tf1 (19 % de part d'audience) loin devant Arte (2,6 %).

Pour nos adhérents, c'est le contraire : Arte arrive loin devant Tf1, et n'est dépassée que par Fr2. La figure ci-dessous montre les réponses à la question : « Quelles chaînes regardez-vous principalement ? »

Fréquence de choix des chaînes de télévision



Légende : Nombre de réponses

Déficience auditive et sous-titres

Sans surprise, l'utilisation des sous-titres (quand ils sont disponibles) est d'autant plus systématique que la déficience auditive est forte. On notera aussi que le fait de ne pas savoir les activer décroît rapidement quand la déficience auditive augmente.

Déficience auditive et recours aux sous-titres

Déficience auditive	Ne sait pas les activer	Parfois	Souvent	Toujours	Jamais	Total	Effectif
Légère	17%	24%	24%	28%	7%	100 %	29
Moyenne	9%	19%	28%	41%	3%	100 %	122
Sévère	3%	7%	18%	71%	1%	100 %	217
Très sévère	1%	3%	8%	88%	1%	100 %	296
Total général	4%	8%	16%	71%	2%	100 %	664

Note : Légère (perte de 20 à 40 dB), Moyenne (perte de 40 à 70 dB), Sévère (perte de 70 à 90 dB), Très sévère (perte de 90 dB ou plus)

Le hitparade des mauvais sous-titres

Mais d'abord, pourquoi avons-nous besoin de sous-titres ? Pour la plupart d'entre nous, les sous-titres sont un complément indispensable à l'écoute de la bande son. En effet, grâce à nos appareils et à la suppléance mentale, nous comprenons de 50 à 90 % de ce qui se dit à l'écran. Mais il y a des mots qui nous échappent et qui sont pourtant indispensables pour comprendre le sens des phrases. Quand il nous manque deux ou trois mots dans une phrase, nous balayons les sous-titres du regard pour trouver ces mots. Cet exercice a l'air simple mais il demande une grande attention. Si les sous-titres n'arrivent que 2 secondes plus tard après un flot continu de parole, il n'est plus possible de garder en mémoire tout ce qui s'est dit après ce laps de temps.

La question « 9-Êtes-vous gêné par... » proposait de cocher un choix de 5 types de défaillance des sous-titres que nous estimions les plus fréquentes.

Classement des défaillances de sous-titrage les plus fréquentes

Êtes-vous gêné par...	Pourcentage des adhérents gênés
Les sous-titres qui arrivent trop tard	80%
Les sous-titres qui arrivent trop en avance et disparaissent trop tôt	56%
Les sous-titres qui sont très différents de la bande sonore	56%
Les sous-titres qui se superposent à d'autres sous-titres, comme dans les films ou les documents dont la bande son est en français mais qui sous-titrent les paroles en langue étrangère.	
Les sous-titres pour malentendants se superposent alors aux sous-titres de traduction	42%
Le doublage Français quand il se superpose à la bande son en langue étrangère et qu'il n'y a pas de sous-titres	37%

Note : 2,7 réponses par personne en moyenne.

Mais ce ne sont hélas pas les seules défaillances. La question suivante demandait : « Êtes-vous gêné par d'autres problèmes de sous-titrage ? ». L'enquête a recueilli 354 réponses d'adhérents qui ont profité de cette question ouverte pour dire leur colère ou leur résignation devant ce scandale. 137 ont tenté de protester auprès des chaînes de télévision pour leur mauvaise qualité de sous-titres et 31 auprès du CSA (Arcom), de leur élu ou même du président de la République. Quand ils ont reçu une réponse, elle était au mieux lénifiante, et sauf dans un cas précis, suivie d'aucun effet.

■ Richard Darbéra



Ce que l'Arcom nous a dit des sous-titres à la télé

Nous avons présenté à l'Arcom les résultats de notre enquête.

Pour une action coordonnée

Fin février nous sommes allés présenter les résultats de notre enquête à l'Arcom, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Nous avons été reçus par une demi-douzaine de responsables dans des conditions idéales : salle spacieuse, sans écho et avec vélotypie.

L'Arcom nous a affirmé être consciente de l'importance de la qualité des sous-titres. Son action est différente selon les chaînes de télévision et les supports. Elle distingue trois types d'émission :

- Le direct, aussi appelé linéaire ;
- La télévision de rattrapage ou replay, c'est à dire la mise à disposition pendant plusieurs jours après diffusion des programmes ;
- Et les services de médias audiovisuels à la demande (Smad) ou VOD.

Pour les chaînes privées comme TF1 ou M6, le contrôle de l'Arcom s'exerce au moyen de conventions. Il en va de même pour les Smads français comme Canal VOD, Orange VOD, ou TF1+. En revanche, les chaînes publiques de France Télévision (Fr2, Fr3, etc.) sont régies par un cahier des charges fixé par l'État par décret. Il faut noter qu'Arte ne relève pas de la compétence de l'Arcom, car elle est régie par un traité franco-allemand ; tout comme les chaînes parlementaires, LCP et Public Sénat qui répondent aux bureaux des deux assemblées.

Hélas, en termes de qualité, les cahiers des charges et les conventions se réfèrent implicitement ou explicitement à la charte de 2011¹ qui préconisait une « *réduction du temps de décalage entre le discours et le sous-titrage en dessous de 10 secondes ; et de ne pas omettre une partie significative du discours sous prétexte de supprimer le décalage pris par rapport au direct, mais l'adapter éventuellement. Tous les propos porteurs de sens doivent être rapportés.* »

Dix secondes !!! Quand vos réponses à notre enquête montrent qu'au-delà de 2 secondes les sous-titres nous gênent plus qu'ils ne nous aident.

Le cahier des charges de France Télévisions², dans son article 38, *L'accès des programmes aux personnes handicapées*, stipule que France Télévisions « *veille à ce*

Dix secondes (de décalage) !!! Quand vos réponses à notre enquête montrent qu'au-delà de 2 secondes les sous-titres nous gênent plus qu'ils ne nous aident

que les sous-titres mis à disposition sur ses services soient conformes à la charte de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique relative à la qualité du sous-titrage à destination des personnes sourdes ou malentendantes. »

Dans la convention avec TF1 (non datée) on lit, page 13 : « *Il s'assure que les laboratoires chargés du sous-titrage à destination des personnes sourdes ou malentendantes mettent en œuvre la charte relative à la qualité du sous-titrage* ». C'est, dans tout le texte, seule mention du sous-titrage, et loin de stipuler des critères de qualité, elle renvoie à la charte de 2011, charte qui, de plus, n'est pas un document juridiquement opposable.

Il est temps de réviser ces critères de qualité et de nous aligner sur ce qui se fait dans les autres pays européens avec des délais beaucoup plus courts pour le direct et la simultanéité pour la télévision de rattrapage et les Smads. L'Arcom nous a assuré qu'une étude sur la qualité de l'accessibilité des programmes sera réalisée. En fonction des résultats obtenus, l'Arcom se penchera sur l'opportunité de réviser la Charte de 2011. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

L'Arcom a également signé des conventions avec des grandes plateformes américaines, Netflix, Amazon, Apple TV, Disney+. Pour ces éditeurs étrangers, en revanche, bien qu'il y ait des conventions conclues avec l'Arcom, la loi ne prévoit pas que ces conventions contiennent des stipulations relatives à l'accessibilité des programmes.

1 - <https://www.csa.fr/content/download/20043/334122/version/3/file/Chartesoustitrage122011.pdf>

2 - <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020788471>

Le site de l'Arcom présente en haut à droite de sa page d'accueil un bouton « Alerte-nous ». Il dirige vers un formulaire de signalement. L'Arcom est très souvent saisie par des plaintes sur des sujets très divers. Sa politique est d'examiner toutes les plaintes, mais par moments elle est submergée. Le traitement des plaintes, quand elles émanent d'associations est donc prioritaire. Le formulaire permet en effet de s'identifier comme association ou simple particulier.

La charte de 2011, charte qui... n'est pas un document juridiquement opposable

Nous sommes donc convenus, avec l'Arcom, de regrouper les plaintes de nos adhérents pour en tirer des statistiques que nous irons présenter périodiquement, par exemple tous les trois mois si nous regroupons suffisamment de plaintes.

Pour cela, nous avons mis en ligne une enquête permanente où nos adhérents peuvent nous signaler au jour le jour les défauts de qualité du sous-titrage des émissions qu'ils ont regardées.

© DR



Ce court questionnaire est disponible à l'adresse <https://forms.gle/6Eja3rthcgvipVbx7>. N'hésitez pas à en user et en abuser. Plus nous aurons de preuves de manquement des chaînes de télévision et des Smads à leurs obligations, plus l'Arcom pourra les convoquer pour leur demander d'en rendre compte et plus elle sera incitée à réviser cette fameuse charte obsolète. À vos claviers !

■ Richard Darbéra

Nos lecteurs ont la parole

Y a-t-il une chaîne de télévision dont la politique des sous-titres vous agace particulièrement ? Dites laquelle et pourquoi.

• Le sous-titrage des chaînes publiques est de plus en plus catastrophique. L'obligation de sous-titrer est de plus en plus bafouée. Par exemple le matin du 7 juillet, sur la chaîne 2, les informations étaient accompagnées d'une traduction gestuelle mais d'aucun sous-titre, comme si la langue de tous les sourds et malentendants était devenue uniquement la LSF! J'ai constaté la même chose sur la chaîne 5 il y a quelques jours. ■ René

• M6 - pas de possibilité de mettre de sous-titrage pour les séries ou les émissions. France télévision : dans les documentaires en replay, les sous-titrages viennent trop après les images donc je dois faire un effort pour recoller les morceaux entre les images vues et ce qui est écrit en retard et ceci à chaque minute d'émission! Imaginez le mal de tête à la fin de l'émission... ■ Flo

• Les infos d'Arte à 19h 45 ne sont jamais sous-titrées même lorsqu'une traduction vocale se superpose à la voix de la personne qui parle. Cela rend impossible toute compréhension pour moi (cacophonie). Je rate des documentaires qui ne sont pas systématiquement sous-titrés. Sur Fr2, aux infos de 20h, le sous-titrage manque de synchronisation, idem pour les émissions E Lucet. ■ Patrick

• Sur les chaînes des groupes Tf1 et M6, même quand ce n'est pas en direct, les sous-titres sont en retard. Arte, pratiquement tout le temps, les sous-titres sont sur les textes sous-titré pour les entendants, quand ils parlent en langues étrangères, du coup, on ne peut lire, il faut enlever les sous-titrages pour pouvoir lire et les remettre quand ils parlent en français, gymnastique possible seulement quand c'est enregistré, et encore, il faut vraiment avoir envie de regarder. ■ Luc

• TF1 lors des journaux télévisé ou émissions, le sous-titrage se décompose en plusieurs lignes, avec une ligne qui reste fixée sur le début du texte et d'autres lignes qui s'écrivent sur deux lignes et en décalé des images. Le sous-titrage est nul est on ne peut pas comprendre, heureusement que j'ai un appareil relié directement à la télé par bluetooth car sinon, je ne pourrai pas regarder les informations. Pour les émissions de variétés idem, pas possible de suivre une chanson. Dans la majorité des cas, les phrases sont tellement en retard qu'ils zappent la fin de la phrase et passent à la phrase suivante et ainsi de suite... Pour les matchs de foot, le sous-titrage se met souvent en plein milieu de l'écran, ce qui empêche de bien voir les actions sur le terrain. ■ Chantal

Comment les sous-titres arrivent sur mon écran ?

Le cas de France télévisions

Les mauvais sous-titres, ce n'est pas nécessairement la faute des chaînes de télévision. C'est très souvent celle des fournisseurs d'accès internet.

Ce qu'il faut savoir

Les fournisseurs d'accès internet ou « FAI », comme Orange, Free, SFR, etc. font en fait deux choses très différentes : d'une part ils fournissent un accès à internet, généralement par la wifi, et d'autre part, ils offrent un large bouquet de chaînes de télévision gratuites ou payantes.

Le plus souvent, nous utilisons la wifi à la maison pour relever nos courriels ou surfer sur internet et nous utilisons le téléviseur branché sur la « box » de notre FAI pour regarder les émissions de télévision.

Mais, de même que nous pouvons surfer sur internet dans la rue à partir de notre téléphone selon notre forfait de « données mobiles » ou sur notre ordinateur connecté à la wifi gratuite de Starbuck ou autres Colombus Café, nous pouvons sur ces deux appareils, regarder les émissions que les chaînes de France télévision diffusent directement sur internet. Pas besoin de FAI pour ça.

Et si on n'a pas envie d'aller dans un endroit bruyant et de se payer un latte hors de prix, on peut rester chez soi et, sur ces deux appareils, regarder ces émissions en n'utilisant que la wifi offerte par le FAI, sans passer par son offre de bouquet de chaînes.

Les Chaînes de France télévisions (Fr2, Fr3, Fr4, Fr5, etc.) diffusent trois sortes d'émissions : (i) le direct ou

streaming, (ii) la télévision de rattrapage ou replay et (iii) des émissions à la demande ou VOD. Pour ces trois sortes d'émissions, France télévisions utilise deux canaux : la diffusion directe sur internet et le partage avec les FAI qui ont l'obligation de diffuser les chaînes gratuites de la TNT.

Pour ce qui est du direct, il existe un troisième canal : la télévision numérique terrestre ou TNT. Pour capter la TNT, pas besoin de forfait de téléphone ni de FAI. Il faut une antenne « rateau » sur le toit, directement raccordée au téléviseur. On peut même capter la TNT sur son ordinateur en s'achetant un petit tuner (100€) avec sa petite antenne TNT de 20 cm.

Et pour les sous-titres ? C'est là que les choses se compliquent

France télévisions réalise en interne plus de 70% du sous-titrage de ses émissions en direct et la totalité pour ses émissions de rattrapage ou à la demande.

Il est très difficile d'avoir une qualité parfaite pour les sous-titres en direct. Cela mobilise cinq personnes, mais il est quasiment impossible d'éviter un retard du texte sur le discours de plus de cinq à dix secondes. En revanche, pour les émissions de rattrapage ou à la demande on peut avoir une qualité parfaite avec le travail d'un sous-titreur aidé de systèmes d'intelligence artificielle, à raison de 15 heures de travail pour une heure d'émission.

Quelques commentaires de malentendants ayant répondu au questionnaire

Quand des malentendants choisissent de regarder une émission en fonction de la présence du sous-titrage !

- La présence de sous-titres détermine mon choix d'émission. Je déplore leur absence fréquente sur LCP et Arte
- Regardant assez peu la télévision, mon jugement actuel sur le sous-titrage n'est pas significatif, mais si j'ai délaissé la télévision, c'est en grande partie à cause de la mauvaise qualité ou l'absence de sous-titrage.

Certains comparent avec les pays voisins :

- Tout est sous-titré automatiquement en Espagne ! C'est le respect de la personne !

- Le sous-titrage qu'offrent plusieurs chaînes allemandes est très efficace (aucun retard).

- Étant de langue maternelle anglaise, je remarque une nette différence entre la qualité des sous titres (en français ou en anglais) sur Netflix et ceux des chaînes TV françaises

Et le replay ?

- Quand on veut revoir une émission, même sous-titrée en direct, très souvent en replay il n'y a plus possibilité de mettre le sous-titrage !

Incompréhension des téléspectateurs :

- Je suis particulièrement agacée par le manque de sous-titres alors que le sous-titrage automatique

Quand les émissions de direct apparaissent dans les bouquets des FAI, leurs sous-titres fournis par France télévisions sont automatiquement adaptés à la charte visuelle du FAI, charte qui parfois est très différente, en particulier sur des questions de contraste, de celle de France Télévisions.

S'ajoute à cela, pour certains FAI, la capacité de leur box à gérer les sous-titres. Cette capacité dépend du modèle de box. Il arrive que les box d'anciens modèles aient du mal à suivre. Parfois il suffit de les redémarrer pour vider leur mémoire saturée et avoir à nouveau des sous-titres que s'affichent normalement. Parfois non.

Au moment de mettre en ligne une émission de rattrapage, dans un premier temps, pour faire vite, France télévisions se contente de décaler les sous-titres du direct pour mieux les synchroniser avec le discours. Puis le sous-titrage est complètement repris et une nouvelle version est mise en ligne, cette fois parfaite.

À partir de là le problème se pose avec les bouquets des FAI. Il y a, tout d'abord, les FAI qui se contentent de diffuser le premier jet de sous-titrage sans se donner la peine de récupérer le sous-titrage parfait quand il est disponible.

Ce qui explique que la même émission de France télévisions peut avoir des sous-titres de qualité différente selon le FAI. Il y a ensuite les problèmes mentionnés plus haut qui sont spécifiques à la marque et à la génération de box.

Le cas particulier de Cash investigation et d'Envoyé spécial

Cash investigation et Envoyé spécial, diffusés par Fr2, sont des émissions pré-enregistrées mais leur sous-titrage a la même mauvaise qualité que le direct. La raison de ce mystère est simple. Dans 90% des cas, les vidéos de ces deux émissions sont livrées au moment de passer à l'antenne. Même si elles ont été réalisées longtemps à l'avance, elles restent sous embargo jusqu'à

pourrait être utilisés par les chaînes (même si ce n'est pas parfait), ou que les présentateurs de JT qui ont préparé leur texte pourraient le faire sous-titrer !

Je veux bien comprendre que ce soit difficile de sous-titrer les directs mais la question ne devrait pas se poser pour les programmes faits à l'avance : films, documentaires, JT etc. Merci de votre initiative !

Et souvent détresse :

- Le sous-titre est notre moyen de communication. Nous en priver nous isole beaucoup, ce qui n'est pas bon pour le mental. Il nous permet de nous sortir de l'isolement et connaître les informations qui sont intéressantes, voir des films etc.

Nous sommes des malentendants humains qui ont besoin de vivre et partager. Avoir de bonnes conditions

© DR

La profusion de chaînes ne rime pas toujours avec qualité de service...



la dernière minute pour éviter les poursuites judiciaires qui auraient pour seul objectif d'en retarder la diffusion.

Cela explique que, même s'il ne s'agit pas de direct à proprement parler, pour les sous-titreurs de France télévisions c'est du direct.

Autres cas particuliers

Suite à un problème de convertisseur entre France télévisions et SFR, les possesseurs d'une box de ce FAI peuvent aussi avoir des difficultés à faire apparaître les sous-titres sur la chaîne Fr3.

La réception des sous-titrages peut aussi dépendre de la zone géographique.

■ Richard Darbéra

Comment activer les sous-titres ?

Voir les fiches pratiques 33 et 34 dans 6MM numéro 47, d'octobre 2022

de sous-titres, nous permet de suivre aisément, sans chercher à déchiffrer la suite du dialogue ! Merci !

- Je regarde souvent Fr2 et je suis particulièrement agacée par l'émission "Envoyé spécial" et toutes les émissions d'Elise Lucet (Cash investigation) Ces très bonnes émissions sont sous-titrées comme si c'était en direct ce qui n'est pas le cas.

De ce fait les sous-titres sont très mauvais, arrivent en retard, sont coupés etc. et j'ai presque arrêté de les regarder du coup tellement ça me frustre...

Pourquoi pas sous-titrer ces émissions comme un documentaire ? Aussi sur le replay de Fr2 (France TV) les sous-titres disparaissent alors qu'ils y étaient pour un film ou autres émissions.

Sous-titrage des films français : accessibilité et acceptabilité

Deux adhérents Guillaume Baugin et Philippe Cortez ont mené un entretien avec Marina Telkos, responsable programmation Paris et événementiel France chez Les Cinémas Pathé Gaumont.

Guillaume Baugin : Vous réalisez depuis quelques années des améliorations très notables en matière de sous-titrage en français pour les films français. Pouvez-vous nous décrire en quelques mots vos nouveaux outils pour améliorer la possibilité des sourds et des malentendants à suivre un film français sous-titré dans votre réseau ainsi que les modalités d'accès aux différents systèmes afin que l'utilisateur puisse s'y retrouver facilement ?

Marina Telkos : Oui effectivement Pathé a très vite compris les difficultés des personnes en situation de handicap notamment sensoriel à pouvoir suivre des films et par conséquent nous avons observé une baisse régulière de la fréquentation de la population concernée par le handicap. Nous avons voulu y répondre en mettant un certain nombre d'outils à la disposition des sourds et malentendants mais aussi des malvoyants. Nous voulons aller plus loin, la technique va nous le permettre et nous travaillons pour améliorer constamment la qualité soit de l'audio-description soit celle des moyens actuels pour pallier les difficultés auditives. Les cinémas Pathé Gaumont se sont engagés dès 2022 à proposer plus de séances de films français sous-titrés pour les sourds et malentendants. Aujourd'hui, nous avons un certain nombre d'outils à disposition :

- Pour que les personnes ayant une surdité moyenne ou légère puissent profiter pleinement du film, nous avons déployé l'application *Tivavox* dans 29 de nos 75 cinémas ce qui représente plusieurs centaines de salles sur tout le territoire, notre objectif étant d'équiper à terme l'ensemble de nos salles. *Tivavox* est une application gratuite que tout le monde peut télécharger sur son smartphone. Une fois ouverte, l'application se connecte automatiquement avec le wifi de la salle et permet un meilleur confort d'écoute pour suivre le film en recevant directement dans vos oreilles un son plus clair que celui qui sort des HP de la salle et sans écho.
- Nous développons également une application qui permet de capter les sous-titres directement sur son smartphone s'ils ne sont pas affichés à l'écran. Le risque est de gêner son voisin mais des places existent où on ne dérange personne.
- Par ailleurs, il faut savoir que les films sont aujourd'hui livrés dans nos salles sous forme de fichiers numériques permettant dans tous les cas d'avoir le sous-titrage. Aussi nous incitons tous nos directeurs de salle à programmer plus de films français sous-titrés en français et à des horaires qui ne soient pas exclusifs.



Nous projetons des films à des heures pensées pour les personnes en situation de handicap avec un sous-titrage pour les films français...

Et pour s'y retrouver nous sommes en train de refondre notre site Pathé pour permettre une recherche simplifiée des films sous titrés dans nos différentes salles.

G. B. : Pouvez-vous nous donner quelques résultats chiffrés montrant le nombre d'heures diffusées, le nombre de cinémas concernés ?

M. T. : Les cinémas Pathé sont leaders de l'exploitation cinématographique en France, aux Pays-Bas et en Suisse. Ils sont également présents en Belgique. Aujourd'hui les cinémas Pathé exploitent en France 75 cinémas pour un total de plus de 700 écrans soit plus de 13% du parc d'écrans français. La stratégie de montée en gamme et de modernisation des cinémas Pathé repose sur une politique active de création, de reconstruction et de rénovation, une innovation permanente avec les meilleures technologies, des services inédits et adaptés et un parcours spectateur optimisé, en salles et sur le digital.

G. B. : *Sentez-vous une vraie volonté de la part de Pathé de vouloir rendre accessible les salles de cinémas aujourd'hui plus que dans un passé récent ?*

M. T. : Oui car depuis peu nous sommes entrés dans une société qui se veut inclusive et Pathé veut y répondre et prendre sa part dans cette avancée sociale. Il y a six millions de personnes sourdes ou malentendantes c'est-à-dire dix pour cent de la population française qui plus est dans une société vieillissante. Nous sommes donc obligés de répondre à ces enjeux et de faire en sorte que le cinéma soit ouvert au plus grand nombre. A nous de nous adapter et de développer notre offre pour y parvenir.

G. B. : *Comment jugez-vous le comportement des «bien-entendants» vis-à-vis des efforts déployés par votre compagnie pour rendre accessibles vos salles ? Avez-vous remarqué une certaine intolérance face au développement récent des outils de sous-titrage ?*

M. T. : Je n'ai pas à juger le comportement de ceux qui viennent dans nos salles. Mais je vais vous donner un exemple : nous projetons des films à des heures qui sont ouvertes à tout le monde mais qui sont plus particulièrement pensées pour les personnes en situation de handicap avec un sous-titrage pour les films français. Quand des bien-entendants y viennent, ils ressortent pour certains d'entre eux mécontents en nous signalant qu'ils n'ont pas besoin d'un sous-titrage !

G. B. : *Est-ce que votre action est gênée par les retours des spectateurs ?*

M. T. : Non, je vous l'ai dit dans une précédente question, chez Pathé nous estimons que c'est à nous d'arriver à faire revenir les personnes en situation de handicap vers le cinéma. En vertu de quoi est-ce que l'on pourrait trouver raisonnable de les en tenir

Quand des bien-entendants y viennent, ils ressortent, pour certains d'entre eux, mécontents en nous signalant qu'ils n'ont pas besoin d'un sous-titrage !

écartés ? Les personnes qui malheureusement se trouvent être dans une situation difficile ne doivent pas être privées de la culture cinématographique.

G. B. : *Comment imaginez-vous l'aide que pourrait vous apporter les associations de sourds et malentendants pour une meilleure prise en compte de l'acceptabilité du handicap auditif ?*

M. T. : Avec certaines associations comme la vôtre c'est-à-dire l'ARDDS nous sommes parvenus à nous comprendre et nous partageons les mêmes envies j'allais dire de rouvrir nos salles aux personnes en situation de handicap d'ouvrir, mais non, car elles n'ont jamais été fermées !! Nous voulons les ouvrir en grand et compenser au mieux les difficultés des spectateurs.

G. B. : *Lancerez-vous prochainement une grande campagne nationale sur votre réseau en faveur de l'acceptabilité du sous-titrage ?*

M. T. : Oui, c'est un projet de moyen terme mais il est indissociable de ce que nous mettons en place techniquement. Nous devons à vos côtés faire en sorte que l'acceptabilité accompagne l'accessibilité ! Je me réjouis de pouvoir le faire avec vous.

■ **Propos recueillis par**
Guillaume Baugin et Philippe Cortez

Une belle occasion **manquée ?**

Pendant les confinements dus à la Covid-19 et même au-delà, les salles de cinéma ont été fermées. Le gouvernement a apporté un soutien financier aux cinémas.

La fermeture des salles de cinéma pendant la pandémie a accéléré leur fragilisation, au profit des plateformes de vidéo à la demande telles que Netflix.

Les statistiques du CNC mettent en évidence une chute vertigineuse (près de 70 % !) du nombre d'entrées, de 213,07 millions en 2019 à 65,22 en 2020, avant une lente remontée : 95,47 en 2021, 152,02 en 2022 et 180,76 en 2023. 2023 était la première année sans restriction sanitaire depuis la pandémie, mais les salles sont encore loin d'avoir regagné les spectateurs perdus.

On peut donc facilement comprendre ce qui a poussé le gouvernement à faire bénéficier les exploitants de salles de cinéma d'aides multiples, pour un coût total de

plusieurs millions d'euros : il s'agissait notamment de compenser leurs pertes de recettes et de maintenir leur trésorerie pendant cette période, quoi qu'il en coûte.

Il n'empêche que l'on ne peut que s'interroger sur le fait que ces aides n'aient pas été conditionnées par un engagement ferme et définitif de leurs bénéficiaires de respecter enfin la Loi handicap de 2005 !

Si de nombreux cinémas ne se privaient pas volontairement d'environ 10 % du public potentiel en s'abstenant de programmer des films sous-titrés pour les sourds et les malentendants, leur situation financière serait meilleure, évidemment.

■ **Christian Guittet**

Une lectrice s'indigne et prend la plume...

Yvette était intéressée par le documentaire V13, d'une durée de 5h, retraçant la chronologie des attentats du 13 novembre 2015, annoncé comme sous-titré par Télérama. Elle écrit à la chaine pour protester, car les sous-titres n'étaient pas au rendez-vous et nous raconte !

Je la « poste » sur Messenger de la page Facebook de Télérama, je l'adresse à :

<https://www.francetelevisions.fr/et-vous/aide-et-contact/> nous-contacter et l'envoie également à l'auteur du document Vincent Nouzille.

La page Facebook de Télérama me conseille d'écrire à courrier@telerama.fr, qui me répond :

« Le courriel que vous nous avez adressé est bien parvenu à Télérama. Nous avons pris connaissance de votre message avec intérêt et nous vous remercions de l'attention que vous nous témoignez. Votre « coup de gueule » a été transmis aux responsables de notre service Écrans & tv »

Le service de la médiation de France Télévisions mediateurinfo@francetv.fr répond :

« Merci pour votre message. N'hésitez pas à manifester ce problème à nos équipes techniques qui seront peut-être plus à même de vous aider :

<https://www.francetelevisions.fr/et-vous/aide-et-contact/nous-contacter>. Quant à nous, nous prenons

note de votre message. »

J'ai fait comme il a dit, rempli un questionnaire qui ira sans aucun doute au classement poubelle.

Vincent Nouzille répond aussi rapidement :

« Bonjour Mme. Mille excuses pour le retard à vous répondre. Merci de la copie de ce courriel adressé à France Télévisions et LCP. Je comprends les difficultés que vous avez pu rencontrer et j'en suis navré. Je ne maîtrise malheureusement pas ces aspects techniques de retransmission sonore. J'espère que vous allez recevoir un élément de réponse de leur part.

Avec mes cordiales salutations, Vincent Nouzille »

J'ai également tenté sans succès d'envoyer un mail au ministère des personnes handicapées qui propose des « cartouches d'accès » pour y coller ma lettre. Mais, ma recherche de cartouche Audition n'ouvre que celui de « Autisme ». Je dois avoir un problème...

J'attends toujours une réponse de LCP...

■ Yvette Réaubourg

Lettre d'Yvette du 4 juillet 2023

Bonjour Madame, Monsieur,

Je viens porter à votre connaissance ma profonde exaspération.

Je suis très malentendante parmi les 6 millions de malentendants dénombrés en France qui ne peuvent avoir accès aux sous-titrages corrects quand ils existent.

En effet, quand ils existent, ils sont très rarement synchronisés avec le déroulement des images, débordant sur le sujet suivant ou carrément interrompus quand le décalage vient à dépasser un deuxième sujet trop rapidement traité.

Même si les problèmes techniques sont « acceptables » dans le direct, il n'y a pas d'arguments acceptables qui nous permettent de subir ce mépris de notre accessibilité aux informations des émissions enregistrées.

Pour exemple, ce dimanche 3 juin le journal Télérama annonce sur LCP avec le sigle oreille barrée signifiant pour moi présence de sous titrages, un documentaire intitulé V13 consacré à l'enquête sur les attentats du 13 novembre 2015 ; ne série en 5 épisodes consécutifs diffusés de 21h à 2h du matin.

J'attendais beaucoup de cette émission grâce au traitement global du sujet et à la qualité des intervenants, car j'étais impliquée dans le « programme Mémoire 13 Novembre » des chercheurs Denis Peschanski et Francis Eustache...

Hélas !

Outre l'absence de sous titrage, les ingénieurs du son, particulièrement habiles à mettre des sons insupportables en fond pour la « dramaturgie », accentuent l'exaspération de ne pouvoir entendre les quelques mots qui me sont encore audibles.

...

Une telle désinvolture à l'égard des 6 millions de malentendants et devenus sourds dont je fais partie me révolte et me pousse à vous prier de reconsidérer votre mission d'accessibilité du service public quelle qu'elle soit.

Cette accessibilité universelle n'est pas une option elle est inscrite dans la loi du 11 février 2005 article 41 :

« l'accessibilité est due à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, physique, sensoriel, cognitif... »

Je vous remercie de bien vouloir apporter un intérêt effectif à mes revendications.

■ Yvette Réaubourg

copie à Télérama

copie à <https://handicap.gouv.fr/accueil>

copie à <http://vincentnouzille.fr/> le journaliste d'investigation de ce documentaire

France Travail

Depuis le 1^{er} janvier 2024, France Travail remplace Pôle emploi en application de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.

France Travail est un nouvel opérateur au service de la coopération des différents acteurs de l'emploi et de l'insertion.

France Travail conserve l'ensemble des missions :

- de Pôle emploi ;
- des missions locales, qui sont les premiers interlocuteurs des jeunes demandeurs d'emploi ;
- du réseau Cap emploi qui est l'interlocuteur des travailleurs en situation de handicap ;
- des différents services publics pilotés par l'État ou les collectivités territoriales propres à répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Inscription

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi prévoit une inscription automatisée auprès de France Travail, au plus tard en 2025, des personnes sans emploi :

- demandeurs d'emploi inscrits auparavant à Pôle emploi ; allocataires du revenu de solidarité active (RSA) et leur conjoint, concubin ou partenaire pacsé ;
- jeunes accompagnés par les missions locales ; personnes handicapées accompagnées par Cap emploi.

Quels changements pour les personnes handicapées ?

- Les travailleurs handicapés devront obligatoirement passer par France Travail pour être éventuellement orientés vers un Cap Emploi, une formation professionnelle adaptée ou un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ; ces dispositions entreront en vigueur dans le courant de l'année qui vient.
- Tous les demandeurs d'emploi devront signer un contrat d'engagement contenant une durée d'au moins 15 heures hebdomadaires d'activité qui pourra être équivalente à celle d'un salarié. Les travailleurs reconnus handicapés pourront en être exemptés, mais à leur demande expresse : ce ne sera pas automatique. Ce contrat d'engagement définira « les éléments constitutifs de l'offre raisonnable d'emploi que le demandeur d'emploi est tenu d'accepter » sous peine de sanction, dont la perte d'allocation chômage ou du Revenu de Solidarité Active.
- Une équivalence de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) aux jeunes de 15 à 20 ans en situation de handicap.
- Les mêmes droits pour les personnes titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'incapacité que les personnes titulaires d'une RQTH sans passer par une MDPH.
- Un alignement du droit du travail au sein des ESAT sur celui des autres salariés, tout en préservant un système de protection spécifique. La nouvelle loi autorise les travailleurs en ESAT à se syndiquer, s'exprimer directement, faire grève, à exercer un droit d'alerte et de retrait, à la prise en charge de leurs frais de transport, bénéficier de titre-restaurants, chèques-vacances et complémentaire santé à compter de janvier et juillet 2024.

■ Sources : www.vie-publique.fr et Yanous

Protection des appareillages Implants cochléaires et prothèses auditives **Attention à l'eau !**

Quand l'été est très chaud, il est tentant de plonger dans la mer, le lac, la rivière, ou de s'asperger à la première source ou fontaine venue ! Nous transpirons aussi beaucoup.

ATTENTION ! la sueur acide et l'eau ne font pas bon ménage avec l'électronique. Nous devons protéger nos appareillages.

Le mieux est d'y penser dès maintenant et de prévoir le matériel nécessaire, avant de partir en vacances.

D'abord, même avec des activités calmes, il est important de déshumidifier les appareils si possible deux fois dans la journée, et au minimum la nuit. Pour cela il faut utiliser la boîte prévue par les fabricants, ou prévoir une boîte réservée à cet usage, contenant une capsule déshydratante (avoir une réserve).

Les fabricants d'implants cochléaires proposent des protections étanches pour la baignade. Ce sont des accessoires qui améliorent l'étanchéité des processeurs et prothèses. Cependant certaines précautions restent nécessaires.

- Avant d'aller nager, ou simplement jouer dans l'eau, retirer les appareils et les ranger dans une boîte prévue pour cela, à l'abri de l'eau, mais aussi du soleil et du sable.
- Une pochette plastique pour mettre la boîte sera une sécurité supplémentaire.
- Pour participer en restant branché lors des jeux de plage, prévoir un bandeau, qui permet de maintenir les processeurs et prothèses en place ! Les fabricants proposent aussi des attaches renforcées.
- Attention, ne pas oublier d'aérer et déshumidifier les appareils à la fin du jeu !

Et en rentrant épuisé au domicile, penser surtout à enlever les appareils avant d'aller se rafraîchir sous la douche.

D'ailleurs l'alerte sonore du bruit de l'eau doit déclencher le réflexe : enlever et ranger les appareils !

■ D'après l'article de
Philippe Pivion
Paru dans la revue de l'ANIC
de décembre 2023

Les B.A.-Ba fiches

DES VIDÉOS POUR COMPRENDRE LA MALENTENDANCE

Si tu te rends compte que tu entends moins bien...

Dis-le à tes parents, car il faudra aller voir le médecin qui te connaît bien ! Il peut te conseiller d'aller consulter un « ORL ». Pour te rassurer, relis la page Surdikids du 52 !

Tu pourras lui poser toutes les questions que tu veux, même sur la « génétique » !

S'il conseille le port d'un appareil auditif, il t'expliquera bien toutes les étapes.

Si tu es triste ou de mauvaise humeur ou en colère, sans comprendre pourquoi, c'est normal et l'appareil pourra t'aider à retrouver le sourire.

Pour mieux communiquer avec les autres que faire ?

Il faut expliquer à la famille, à l'école, aux copains comment t'aider à mieux comprendre :

Parler en face, avec des mots simples, en évitant le bruit extérieur....

Il existe aussi des aides techniques :

Pour faciliter la vie de tous les jours, à la maison ou à l'école : un microphone à donner à son professeur, un adaptateur tv... C'est comme un super pouvoir !



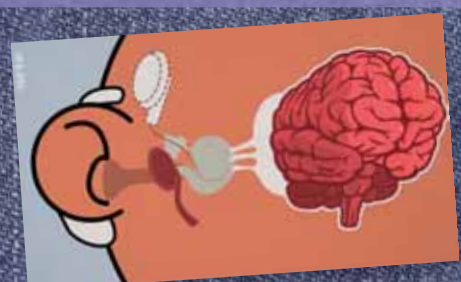
Tu peux aller voir les vidéos

Les aides auditives expliquées aux enfants

<https://www.arte.tv/fr/videos/118534-000-A/comment-fonctionnent-les-appareils-auditifs/>

Les surdités génétiques expliquées aux enfants

<https://youtu.be/6iiTwS3XYbg>



Perception de l'environnement sonore et appareillage

La réhabilitation audio prothétique est affaire de compromis : il s'agit de réduire le bruit ambiant pour faire émerger le signal de parole, au détriment de la capacité des patients à « apprécier » leur environnement sonore. Faut-il améliorer de 0,5 dB la reconnaissance dans le bruit ou alors mieux appréhender la provenance des trotinettes électriques et entendre le chant des oiseaux au printemps ?

Les environnements d'écoute quotidiens urbains et/ou ruraux sont complexes et contiennent de nombreux sons simultanés qui peuvent varier considérablement dans un large éventail de dimensions. Malgré une variabilité interindividuelle naturelle importante, nous sommes généralement capables d'extraire des informations pertinentes pour détecter, localiser et identifier les changements significatifs de la source sonore dans leur environnement. Ces processus peuvent être considérés ensemble dans le cadre de l'analyse de scène auditive, dans laquelle les caractéristiques sonores individuelles sont segmentées ou liées en objets sonores cohérents.

Lorsque ces processus échouent, les conséquences peuvent être délétères pour l'individu. Ne pas remarquer une alarme ou ne pas entendre les véhicules peut s'avérer dangereux et avoir des conséquences directes sur l'intégrité de la personne.

sources potentielles de variabilité augmentent également. Cette complexité peut être liée à des dimensions importantes du stimulus ou simplement à la présence de bruit. Les sons environnementaux sont rarement unidimensionnels et les différences de stimulus entre et au sein des classes de sons sont rarement systématiques.

Pour arriver à ces processus complexes, plusieurs postulats sont nécessaires. L'objet sonore doit être audible (figure 1). Le champ auditif de la personne doit donc être compatible avec les caractéristiques du son à déterminer (spectre et intensité). L'objet doit aussi être reconnu, non masqué, et dissocié des autres.

L'objet sonore doit être situé dans l'espace (localisation horizontale et verticale, évaluation de la distance).

Conséquence de la surdité

Notre audition a pour fonction de percevoir et transmettre à notre cerveau des retranscriptions des informations sonores perçues de notre environnement. Ces informations sont interprétées avec les éléments provenant de nos autres sens, de nos émotions, de nos intentions et de notre expérience. L'objectif est, par ordre de priorité de traitement, de nous prévenir d'un danger, d'estimer notre niveau de sécurité et de confort, d'anticiper nos actions, de communiquer. L'interprétation de ces informations fait très souvent intervenir notre mémoire ainsi nos émotions primaires telles que la peur, la surprise, la joie...

La surdité dégrade fortement la perception et l'interprétation de notre environnement sonore. Cela engendre de graves conséquences fonctionnelles et émotionnelles chez l'individu sourd. La mauvaise perception auditive de l'environnement peut conduire une personne à une appréciation moins confortable et plus dangereuse de l'environnement et de ses interactions.

Sur le plan fonctionnel, il a été montré qu'une surdité pouvait provoquer des dégradations de l'équilibre postural en statique et en dynamique (de moins bonnes coordination, anticipation et célérité des mouvements). Le risque d'instabilité et de chute augmente en fonction du niveau de perte. Des mouvements répétés de la tête

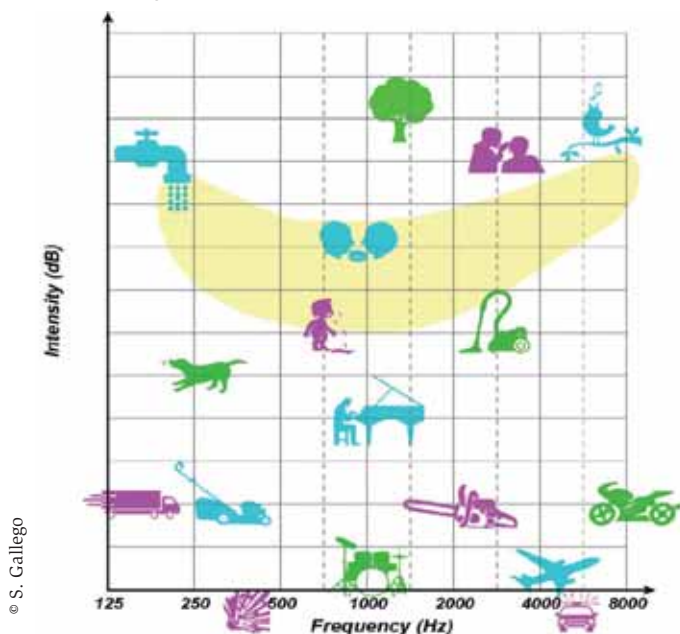


Figure 1 : Fréquences dominantes et intensités moyennes en dB HL de différents objets sonores. Une perte d'audition rend certains objets inaudibles. Une aide auditive va redonner de l'audibilité partielle mais elle peut ne pas être suffisante.

Comprendre la perception des sources sonores environnementales est difficile en raison de la complexité inhérente à cette vaste classe de sons. En général, à mesure que la complexité augmente, les

et du tronc ainsi qu'une projection de la tête pour mieux percevoir l'environnement peut provoquer des instabilités et des douleurs musculaires et cervicales. Sur le plan psychologique, il a été montré qu'une surdité pouvait provoquer des troubles anxieux, un risque d'isolement, une dépression, un déclin cognitif.

Une dégradation des interactions d'une personne malentendante avec ses congénères peut aussi augmenter la prévalence de paranoïa, psychose, hallucination, et même délires. Elle ressent souvent une baisse de sa qualité de vie, une atteinte de l'estime de soi ainsi qu'un sentiment de solitude et d'isolement.

Intérêt et limite de l'appareillage auditif

Beaucoup d'études récentes ont prouvé les bienfaits de la réhabilitation auditive sur l'état de santé physique et psychique du patient (réduction de la charge cognitive, de l'isolement, de la dépression, du déclin cognitif, de la mortalité). La qualité de vie et l'autonomie en sont grandement améliorées.

Appareiller une personne sourde permet de lui redonner des informations acoustiques manquantes et donc améliorer ses capacités d'évaluation de son environnement sonore. Néanmoins, la surdité de perception est un déficit neurosensoriel et s'apparente, en ce sens, à une DMLA ou une diminution du champ pour un déficit visuel. La correction auditive ne peut donc être que partielle. L'objectif de l'appareillage va être de trouver un compromis entre le gain apporté et les capacités de traitement des voies auditives pathologiques, qui relève du dilemme pour le traitement effectué par l'aide auditive. Généralement, il est choisi d'éliminer le plus de bruit pour transmettre le maximum d'intelligibilité de la parole.



© DR

Malheureusement, cela se fait au détriment des indices permettant d'appréhender l'environnement. En effet, réhausser la parole et réduire voire éliminer le bruit équivaut à distordre l'importance et la position des objets sonores dans l'espace. Dans le même esprit, les méthodes de pré réglages des aides auditives de type NAL-NL2 sont optimisées pour la perception de la parole et non l'appréciation de l'environnement. Pour finir de manière non-exhaustive, la capacité à localiser avec des écouteurs déportés n'est pas optimale car elle n'utilise pas l'effet pavillonnaire de l'oreille (figure 2). Peu d'études se sont intéressées à l'effet du réglage des

aides auditives sur la perception des environnements. Il se pourrait que ce type de travaux aboutissent à de nouvelles méthodes de pré réglages afin de mieux transmettre des informations sur notre environnement. Cela pourrait peut-être améliorer l'équilibre ainsi que l'état émotionnel de la personne appareillée.

■ **Stéphane Gallego**
audioprothesiste DE
et docteur en biomédical

Cet article est republié avec l'accord d'"Audiologie Demain".

Si ce sujet vous passionne vous pouvez vous plonger dans la lecture de L'organisation perceptive de l'environnement sonore, de Stephen McAdams, présentée aux Rencontres IPSEN en ORL, en 1997. (disponible sur internet)

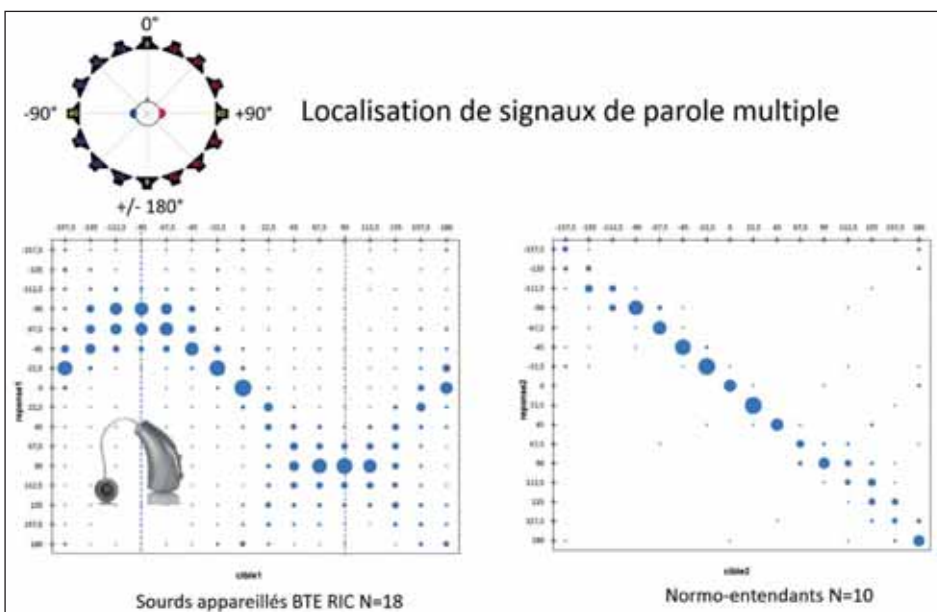


Figure 2 : Capacité à localiser des voix chez les personnes normo-entendantes et sourdes. Une voix d'homme et une voix de femme sont envoyées simultanément sur 2 HP distincts. La tâche étant de localiser la provenance des 2 sources. Contrairement aux normo-entendants, les personnes sourdes appareillées font beaucoup de confusions devant-derrrière.

Une nouvelle définition des acouphènes

Il est d'usage de définir les acouphènes comme des perceptions auditives en l'absence de stimulation sonore dans l'environnement, mais une nouvelle définition proposée par des médecins et chercheurs¹, dont Arnaud Norena, élargit le champ d'études.

« L'acouphène est une sensation auditive sans stimulation sonore extérieure ni signification, mais identifiable par ses caractères sensoriels : localisation, intensité, fréquence et timbre. Il traduit un dysfonctionnement du système auditif et/ou d'autres structures pouvant interférer avec lui. Sous l'effet de processus cognitifs ou émotionnels, l'acouphène peut être vécu comme une expérience désagréable pouvant impacter la qualité de vie. La prise en charge peut faire appel à des compétences pluridisciplinaires. »

Ainsi l'acouphène ne peut être caractérisé sans prendre en compte ses effets sur la personne qui le subit, tant sur le plan sensoriel que cognitif ou émotionnel, cette expérience varie beaucoup d'un individu à l'autre.

D'autre part il faut distinguer le fait d'avoir un acouphène et le fait d'être invalidé par cet acouphène ; quels sont les facteurs qui font que certaines personnes sont impactées par leur acouphène alors que d'autres ne le sont pas ? L'impact clinique de l'acouphène sur la personne ne relève plus uniquement des neurosciences mais aussi de la psychologie.

Acouphènes objectifs et subjectifs

Il existe deux grands types d'acouphènes, objectifs et subjectifs. Il peut y avoir une source acoustique dans le corps, notamment lorsque les vaisseaux proches de la cochlée génèrent un son, des vibrations qui sont captées par la cochlée comme n'importe quel son. Ce type d'acouphène est relativement rare, il concerne entre 5 et 10 % des cas. Ces acouphènes objectifs, parfois dits « pulsatiles » peuvent être soignés par des traitements neurovasculaires (embolisations, stents) ou chirurgicaux.

Le deuxième grand type d'acouphènes regroupe les acouphènes dits « subjectifs ». « C'est le système auditif qui génère lui-même un "bruit neuronal", c'est-à-dire une activité neuronale spontanée (non évoquée par un son) qui est à l'origine de cette sensation. »

Dans plus de 50 % des cas, l'acouphène est lié à une perte auditive et donc à une lésion cochléaire².

De très nombreuses pathologies, atteignant différents niveaux du système nerveux, peuvent conduire à une perte auditive et donc à un acouphène subjectif. Au

niveau de l'oreille externe : bouchon de cérumen, corps étranger, etc.

Au niveau de l'oreille moyenne : perforation du tympan, otite sérumqueuse, cholestéatome (tumeur), otospongiose et lésions ossiculaires. Au niveau de l'oreille interne : vieillissement, traumatismes, inflammation, substances ototoxiques.

Au niveau du nerf auditif : tumeurs, boucle vasculaire, neuropathie, maladie de Lyme. Enfin, au niveau central : traumatisme crânien, maladie neurodégénérative, problèmes de tension intracrânienne.

Dans plus de 50 % des cas, l'acouphène est lié à une perte auditive et donc à une lésion cochléaire.

À cette perte auditive, le cerveau répond par un acouphène, sensation aberrante. Le système auditif est un système où l'activité spontanée y est relativement importante. En réponse à cette réduction des entrées sensorielles, le cerveau cherche à s'adapter. Cette adaptation de la sensibilité induit une augmentation de l'activité spontanée, qui serait à l'origine de l'acouphène. Ainsi, l'acouphène serait le résultat d'un mécanisme compensatoire.

Des traitements avant tout palliatifs

Il existe aussi des acouphènes d'origine somato-sensorielle. Par exemple, lorsqu'une personne serre les mâchoires ou tourne la tête, l'acouphène peut augmenter en intensité.

Ces acouphènes d'origine somato-sensorielle peuvent être soulagés par des myorelaxants, de la toxine botulique, voire de la chirurgie.

En traitement, des médicaments destinés à réduire l'anxiété, la dépression ou les troubles du sommeil, peuvent être proposés. Des thérapies sonores consistent soit à compenser la perte auditive, soit à utiliser des méthodes d'enrichissement sonore pour masquer l'acouphène.



Il est aussi possible d'avoir recours à des techniques de neuromodulation par stimulation magnétique, électrique³.

Actuellement les prises en charge dérivées des psychothérapies comportementales et cognitives (TCC) sont considérées comme les plus efficaces pour la tolérance à l'acouphène. Une méthode d'immersion en réalité virtuelle a également été développée.

Une piste médicamenteuse ?

Arnaud Norena indique une piste de traitement médicamenteuse : « En étudiant la plasticité du système auditif chez l'animal, nous nous sommes intéressés au neurotransmetteur inhibiteur appelé GABA et nous nous sommes aperçus que son activité inhibitrice était modulée par un autre type de molécules appelées KCC2. Or, nous avons montré que les KCC2 étaient sous régulées après une perte auditive. Ce résultat est très intéressant car il suggère que le GABA, un neurotransmetteur habituellement inhibiteur, peut devenir moins inhibiteur, voire même excitateur. Ce résultat ouvre des pistes pharmacologiques pour restaurer le niveau d'inhibition à travers une augmentation de l'activité des KCC2. »

■ Revue de presse par Maripaul Peysson

Source CNRS le journal

1 - Arnaud Norena est responsable de l'équipe Dynamique neuronale et audition au Laboratoire de neurosciences cognitives de l'Unité CNRS/Aix-Marseille Université

2 - même si aucun déficit n'est retrouvé à l'audiogramme, il peut exister des lésions indétectables des fibres nerveuses auditives :

<https://doi.org/10.1038/s41598-023-46741-5> (link is external)

3 - voir 6MM 52 page 18, un casque émet des sons qui permettent de réduire la perception des acouphènes, et en même temps, un dispositif délivre des petites impulsions électriques indolores sur la langue ou sur les muscles de la mâchoire.

La rédaction a picoré pour vous dans les bonnes feuilles des publications scientifiques...

L'équipe Inserm¹ /Aix-Marseille Université, Institut de neurosciences des systèmes, de Marseille a montré que l'identification des rythmes par le cortex moteur aide le cortex auditif à mieux entendre.

Le cerveau, organe complexe, se décrit avec ces différentes aires aux fonctions bien définies. Toutefois elles interagissent les unes avec les autres. Le contrôle des mouvements volontaires des différentes parties de notre corps revient au cortex moteur, situé dans le lobe frontal. Le cortex moteur est impliqué dans la perception de tous les autres sens : la vue, le toucher, l'ouïe et l'odorat. Il permet de faire bouger les organes sensoriels pour améliorer la perception, notamment les yeux, la langue, les doigts. Il est sensible à un signal récurrent ou prévisible, et permet donc d'anticiper un événement à venir.

Pour étudier l'impact des rythmes sur la perception auditive, l'activité cérébrale a été mesurée² en soumettant des volontaires à différentes fréquences sonores émises à intervalles réguliers.

Ainsi il a pu être constaté que lorsqu'un son est émis de façon rythmique, le cortex moteur s'active et des oscillations neurales se propagent vers le cortex auditif, augmentant la perception de ce son par rapport à un bruit de fond.

« Quand le son est difficile à distinguer parmi d'autres, comme au cours d'une soirée animée, l'activation de cette région est importante pour aider le système auditif à entendre. A l'inverse, quand l'environnement est silencieux et que les sons sont bien distincts, cette activation ne se fait pas ou peu », explique le chercheur.

Cette découverte pourrait avoir des implications cliniques pour les malentendants ou les personnes dyslexiques : « Fournir aux premiers des clés pour mieux segmenter la parole, intégrer son rythme, pourrait les aider à mieux entendre. Quant aux secondes, leur cerveau distingue mal les sons. Les faire se concentrer sur un rythme associé à ces sons pourrait les aider à mieux les intégrer, » conclut Benjamin Morillon.

■ La rédaction

Source

B. Morillon et S. Baillet, *Motor origin of temporal predictions in auditory attention*. PNAS USA, édition en ligne du 2 octobre 2017

1 - Inserm unité 1106

2 - par magnétoencéphalographie, une technique qui permet de mesurer le champ magnétique très faible produit par l'activité des neurones.

Une implantation réussie

Sophie nous raconte son parcours de devenue sourde. Son implantation lui a permis de vivre « une existence augmentée ».

Pendant 20 ans, j'ai été entendante d'une seule oreille, celle de gauche. Puis, pendant une décennie, ma capacité auditive a diminué, avant de perdre totalement l'ouïe pendant plusieurs années. Heureusement, grâce à une chirurgie réussie d'implant cochléaire, j'ai partiellement retrouvé mon audition.

Entre mes 20 et 33 ans, j'ai connu de sérieux déclin auditijs, accompagnés de crises vertigineuses de Ménière et d'acouphènes. J'ai alors appris la lecture labiale avec une orthophoniste et j'ai dû changer fréquemment de prothèses auditives, optant pour des modèles de plus en plus puissants.

En 2011, à l'âge de 33 ans, face à la dégradation de mon oreille gauche après ma grossesse, j'ai décidé de tenter une intervention sur mon oreille droite, qui n'avait jamais fonctionné (je ne sais pas pourquoi). La situation était complexe : je souffre d'une maladie rendant mes os fragiles (maladie des os de verre ou ostéogénèse imparfaite). Malheureusement, l'opération n'a pas été concluante. La stimulation auditive se dispersait dans la cochlée, il a fallu éteindre des électrodes et baisser l'intensité de stimulation me permettant seulement d'entendre des bruits forts, tels qu'une porte qui claque. Cette première tentative, bien que non fructueuse, m'a toutefois familiarisée avec le processus.

Au début de 2023, j'ai décidé de retenter l'expérience médicale du côté gauche. Ayant perdu toute audition, je n'avais rien à perdre, et cela en valait la peine ! Exposé ainsi, cela peut sembler simple, facile et au final une évolution positive ! Je ne saurais dissimuler ma fierté quant au chemin parcouru !

En cette rentrée, quelle satisfaction de pouvoir inscrire mon numéro de téléphone sur tous les documents scolaires de mon fils en sachant qu'ils peuvent me contacter, que je répondrai et que j'entendrai !

Je demeure une personne en situation de handicap, une réalité qui perdurera tout au long de ma vie, il n'y a pas de baguette magique. L'acquisition de l'audition grâce à un implant cochléaire requiert des mois de rééducation et une grande résilience pour accepter que certaines journées soient plus favorables que d'autres. Maintenant, vous vous demandez peut-être si je fais toujours appel aux sous-titres (que ce soit à la télévision, au téléphone ou en visioconférence) ? La réponse est bien souvent affirmative. Toutefois, je suis capable de prêter une oreille attentive pendant un moment, tout en faisant fonctionner ma suppléance mentale. Je me permets même de m'amuser des accents et des tics de langage qui échappent aux sous-titres automatisés

ou écrits par Vélotypie. J'ai aussi un micro portatif que je clipse sur mon interlocuteur et qui me permet de l'entendre parfaitement.

Pendant quelques mois, j'ai consenti à prendre du recul, à nager à contre-courant, à hésiter et à douter, à me rassurer et à choisir un rythme de vie davantage en harmonie avec mes besoins, compte tenu de ma grande fatigabilité due aux efforts d'écoute. J'ai accepté les éléments sur lesquels je n'avais aucune emprise, telle que la vitesse d'apprentissage de mon cerveau.

Dès l'activation, des fragments de mots m'étaient perceptibles, permettant ainsi l'initiation de ma rééducation, orchestrée conjointement par le CHU et mon orthophoniste. Les premières semaines, c'était comme assimiler un nouveau langage, entendre sans saisir le sens.

Pour ajouter à la complexité de mon parcours, des acouphènes persistants me tiennent compagnie depuis mes 20 ans, me confinant dans un tumulte incessant et silencieux pendant des années. La reconquête partielle de mon audition a été un levier puissant pour transcender cet obstacle supplémentaire et atténuer l'emprise de ce bruit constant.

Cependant, les progrès se manifestaient rapidement. Chaque jour, une curiosité renouvelée m'éveillait, m'incitant à relever des défis quotidiens en intensité croissante. Par exemple, écouter une chanson que j'affectionne, tenter de l'identifier à la radio lors de trajets en voiture (un excellent exercice d'écoute), ou encore écouter la même mélodie interprétée par des voix différentes. J'ai réalisé que même les objets, tels que les portes et les ascenseurs, émettaient des sons parlants.

Au départ, j'avais une prédilection pour les exercices analytiques, où je devais distinguer des sons en répétant une série de mots similaires (comme "bateau" et "gâteau", "masser" et "massue").

Les tâches les plus ardues étaient celles où je devais réciter rapidement des textes complexes, phrase par phrase, sur fond sonore (comme la radio). Les exercices qui me divertissaient le plus ressemblaient à un jeu de questions-réponses : écouter une question, la comprendre, y répondre, puis passer à la suivante rapidement. Cela engageait des parties différentes du cerveau. D'autres exercices me rendent dubitative, comme répondre à l'inverse de la réponse correcte. Un autre exercice classique consistait à écouter et répéter tout en griffonnant simultanément ou en effectuant

une tâche simple. Ces exercices ajoutaient une contrainte cognitive supplémentaire, nécessitant écoute et compréhension simultanées.

Les textes étaient particulièrement difficiles, car ils m'obligeaient à renoncer à la suppléance mentale (deviner sans entendre chaque syllabe) au profit de ma perception : il fallait comprendre chaque date, nom propre et terme technique inconnu.

Pour le moment, il m'est impossible de regarder la télévision avec le volume normal (sans utiliser mon implant directement), et il est difficile de suivre une conversation entre deux interlocuteurs qui ne s'adressent pas directement à moi.

Néanmoins, j'ai remporté des victoires. Après six mois, j'ai réussi à passer mes premiers appels téléphoniques, un accomplissement qui me rendait extrêmement fière. Parfois, j'écoute de la musique pour me concentrer (préférant des morceaux doux et inconnus) ou je mets un podcast pour m'endormir.

Les professionnels de la santé m'ont affirmé que la rééducation était devenue mon "métier" à part entière et que je m'appliquais avec autant de sérieux. Je dois admettre avoir tout essayé : tenter d'apprécier la

musique baroque dans une église lors de la Fête de la Musique, passer une soirée dans un établissement musical, reconnaître le chant des oiseaux, développer un goût pour les nouvelles musiques et les podcasts (y compris découvrir Spotify !), Tout cela dans un désir ardent de rattraper le temps perdu et d'étancher ma soif de progression.

Une bonne récupération est d'environ 70 mots répétés par minute, j'en suis à plus de 130. J'ai atteint la quantité d'audition nécessaire pour entendre toutes les fréquences au niveau de la voix.

Ce résultat dépasse largement mes espérances (mon chirurgien et moi-même avions maintenu nos attentes à un niveau très prudent), car il était peu probable que cette intervention réussisse. J'avais appris à accepter mon handicap pour mieux le surmonter.

L'acceptation de ma surdité puis cette année 2023 m'ont apporté une nouvelle dimension, me permettant de mener une vie enrichie, me procurant une palette d'expériences plus vibrantes... en somme, une existence augmentée.

■ Sophie Guirand

26

27

**DES BONNS
PLANS ET DES
EXPÉRIENCES
À PARTAGER**



**VERSION
NUMÉRIQUE
OFFERTE**



Le sous-titrage au Québec

En préparant notre dossier sur le sous-titrage, nous nous sommes interrogés sur ce qui se passe ailleurs. Voici un article venant du Québec, issu de « Sourdine », la revue de l'association Audition-Québec..

Comprendre un contenu audiovisuel, tel qu'une émission de télévision, peut être un défi pour les personnes malentendantes ou sourdes. Les dialogues peuvent être difficiles à entendre en raison des bruits ambiants. De plus, certaines personnes peuvent parler trop vite ou ne pas articuler correctement, ce qui complique encore la compréhension. Le sous-titrage, lorsqu'il est disponible, aide grandement à comprendre les interlocuteurs.

Cela implique l'ajout de texte à un contenu multimédia tel qu'un film, une vidéo en ligne, une émission de télévision ou une conférence. Les sous-titres sont généralement affichés en bas de l'écran et servent à transcrire le dialogue ou parfois les indications et

contextes sonores, comme les bruitages, les paroles de chansons, l'ambiance, etc.

Les sous-titres offrent l'opportunité de comprendre le contenu audiovisuel en lisant le texte affiché à l'écran. Cela permet aux individus de ne pas être exclus de la culture populaire et de suivre l'intrigue d'un film ou d'une émission télévisée. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent également bénéficier de cette fonctionnalité en comprenant le contenu sans dépendre de l'aide d'une personne entendant.

De plus, la lecture des sous-titres peut être utile pour l'apprentissage d'une nouvelle langue, car elle permet aux personnes sourdes de suivre les dialogues en lisant les sous-titres tout en écoutant la prononciation. Cela peut améliorer leur compréhension auditive, leur prononciation et leurs compétences en vocabulaire.

La bonne nouvelle, c'est que les sous-titres sont de plus en plus accessibles dans de nombreux domaines tels que la télévision, les vidéos en ligne, les plateformes de streaming et même la radio !

ICI Radio-Canada Première offre, par exemple, la transcription de contenus de ses émissions *Aujourd'hui l'histoire* et *Les faits d'abord* ainsi que, pour audio, les balados *L'insolence du quotidien* et *Rares : la loterie génétique*.

Cependant, au Québec, ils ne sont pas encore disponibles dans les cinémas, sauf exception (les films étrangers sous-titrés en français, par exemple). Audition Québec s'engage d'ailleurs à fouiller la question, dans un avenir proche, afin de comprendre pourquoi c'est le cas.

Notes sur l'auteur

Sarah-Anne Cloutier

Sarah-Anne est née sourde et porte un implant cochléaire depuis ses 2 ans. Elle a commencé à faire du bénévolat pour la revue *Sourdine* en 2023, puis a été embauchée en janvier 2024 en tant qu'adjointe administrative. Elle est aussi chargée de mettre en page la revue *Sourdine* pour le site web, ce qui implique la création d'articles. L'organisme Audition Québec tient une place spéciale dans son cœur car elle-même vit avec une surdité et peut donc comprendre les difficultés auxquelles les personnes atteintes de déficience auditive peuvent être confrontées.



■ Sarah-Anne Cloutier

Don à la Fédération SurdiFrance

(déductible de votre impôt à hauteur de 66 %)

Association reconnue d'utilité publique, la Fédération SurdiFrance est habilitée à recevoir des dons et legs. Vous pouvez la soutenir dans ses actions en faveur des devenus sourds et malentendants en lui envoyant un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'elle soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner. En cas de don, le donateur bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66 % des versements effectués dans l'année, versements pris en compte dans la limite de 20 % du revenu imposable global net (par exemple, un don de 150 € autorisera une déduction de 100 €).

Nom, prénom:

Adresse:

Ville: Code postal:

Mail: Affectation:

☐ Je fais un don en faveur de la recherche médicale sur les surdités d'un montant de €

☐ Je fais un don pour le fonctionnement d'un montant de €

Chèque à l'ordre de SurdiFrance à envoyer à:

SurdiFrance - MDA 18 - Boîte 83 - 15, passage Ramey - 75018 Paris

Être malentendant :

10 bonnes raisons de s'en réjouir

Parce que oui, clairement, être malentendant.e a des avantages! Certains de nous sont même enviés par les normo-entendants. Alors ne nous privons pas pour les apprécier. Voire même d'en abuser. Angélique Cadic, nous envoie son humour du Québec !

1 – Le malentendant, ce conjoint idéal

« Mon mari ronfle j'en peux plus!

- Le mien aussi ! Mais comme je n'entends pas sans mes appareils auditifs la nuit, ça ne me dérange pas... »

Au moment où vous prononcez cette phrase, appréciez le regard envieux de la copine aux nuits perturbées. Eh ben oui, quand on entend mal, on entend tout mal !

2 – Un malentendant en retard, on l'excuse toujours !

« Excusez-moi, je n'ai pas entendu le réveil... »

Voilà une excuse mille fois entendue de la part d'un élève, d'un employé qui entend bien. Mais qui oserait remettre en cause la sincérité du désarroi d'un ou une malentendant.e ? Vous n'êtes pas si cruel.

3 – Être malentendant, la stratégie parfaite pour éviter certaines personnes

« Coucou! Hey! Attends! Youhou!...ah, zut, elle ne m'a pas entendue, elle est partie! »

Simonac! C'est quand même dommage d'avoir manqué Madame Tremblay qui venait aux nouvelles des progrès du petit, de la santé de la maman, du travail du mari, de la voisine-la-pauvre-qui-a-perdu-son-mari.

Allez à bientôt Madame Tremblay!

4 – Un malentendant n'oublie pas de faire ses devoirs, il n'a pas entendu, c'est tout!

« Je vous avais demandé de finir ce devoir pour la fin de la semaine »

« Ah bon ? Oh, je suis navrée, je n'ai pas dû entendre. Ce n'est pas facile d'être malentendant, vous savez... »
Méfiez-vous, tout de même, cela risque de ne marcher qu'une fois...

5 – Jeune parent, le malentendant n'a pas de problème de sommeil

« Alors, ce bébé, il fait ses nuits?

- Lui je ne sais pas, mais moi, oui !! » (voir point 1!)

Votre conjoint, par contre...

6 – Malentendant et l'intimité, c'est quand il veut, où il veut

« Mamaan, t'es là ? »

Grâce au verrou, vous voilà tranquille dans votre bureau, votre chambre, la salle de bain, seule. Et sans vos appareils auditifs, vous n'entendez ni les cris, ni les pleurs de votre progéniture. La paix totale !

7 – Avec la mécanique, tout roule pour un malentendant

« Elle fait un drôle de bruit la voiture, non ?

- Ah bon? Ah moi tu sais, les bruits, hein... Tu pourras aller chez le garagiste pour lui en parler mieux que moi »
Et voilà un souci en moins à régler pour vous !

Votre conjoint, par contre...

8 – Les transports en commun ? Un vrai lieu de décompression pour un malentendant

« Le train N°8748 à destination de... » Appareils auditifs : off.

Aaaah. Qui va pouvoir profiter de 3 heures de trajet dans le silence ? Pendant que d'autres devront subir les cris des enfants et des aînés qui râlent.

Si vous voyez un individu sourire dans le train ou dans le métro malgré le bruit, rapprochez-vous et regardez ses oreilles. C'est un malentendant heureux.

9 – Impossible de divulguer avec un malentendant

« Et à la fin du film on découvre que... »

Appareils auditifs : off.

Héhé ! Nous les divulgations, on les coupe au bon moment.

10 – Le malentendant, champion des remises commerciales

« Combien ça coûte, vous m'avez dit? Parce que j'avais entendu moins la dernière fois et comme j'ai déjà préparé mon chèque... Je suis désolée, je n'entends pas bien. »

Le champion des bonnes affaires c'est qui ? Le malentendant sait obtenir des remises commerciales en toute honnêteté. Ou presque.

Et puis parfois, il est bon de faire répéter...

« Je t'aime... »

- Comment ? »

Ah oui, certaines phrases méritent d'être répétées. Alors n'hésitez pas à en abuser dans certaines circonstances, ça vaut le coup.

En un mot, comme en cent : soyez heureux, soyez malentendant !

Votre conjoint, par contre !

■ Angélique Cadic

Angélique Cadic est malentendante et appareillée depuis l'âge de 18 ans. Formée en marketing et communication, elle lance en 2014, sa page Facebook: « [jesuismalentendant](#) » sur laquelle elle rédige des billets sur sa vie quotidienne de malentendante. Depuis 2021, elle participe à la rédaction de Sourdiine.

Écouter pour entendre

Le Grenier à Sel à Avignon accueille une exposition dédiée à Ludwig Van Beethoven, jusqu'au 15 juin, en collaboration avec les Clés de l'Écoute, la Micro-folie des Alpes Maritimes et l'Orchestre national Avignon Provence.

C'est un parcours interactif et immersif autour de la figure de Beethoven, de la perception et de l'écoute.

Au cœur de l'écoute et ses multiples dimensions

Écouter pour s'entendre explore les différentes facettes de l'écoute. Savons-nous écouter ? A-t-on besoin de s'écouter pour mieux s'entendre ? Et si nous étions sourds sans le savoir ?

Un parcours en trois temps :

Beethoven, artiste sourd ; à 32 ans il voit sa vie de compositeur et musicien remise en cause. On raconte qu'il touchait les instruments pour percevoir les vibrations.

L'exposition dévoile ce qu'est l'écoute : voies sensorielles acoustiques, vibrations osseuses. Ceci par des installations d'écoute par conduction osseuse, des témoignages de musiciens sourds, ou de sportifs. ... Les illusions auditives font l'objet d'une démonstration, comment notre cerveau, face à l'ambiguïté, filtre, interprète selon le contexte et reconstruit éventuellement le réel en créant des souvenirs auditifs.



Beethoven, homme isolé : de la perception de soi à l'écoute des autres. Toutes les relations sociales sont gouvernées par l'écoute. En illustration des extraits vidéos et littéraires. Une présentation des travaux de la psychanalyste H. L'Heuillet.

« L'écoute est un engagement à contre temps de la société accélérée (...) Écouter jusqu'au bout c'est aussi écouter l'autre comme s'il parlait une langue étrangère. Il faut aller au-delà du sens qu'on perçoit immédiatement. Dépasser l'écume du factuel pour savoir ce qui est en jeu. »

Beethoven et l'Europe : vers l'entente collective

L'Ode à la joie, hymne européen et symbole du langage universel de la musique, interprété en chansigne – ou langue des signes chantée – auquel le visiteur est invité à s'initier.

Gérald de Surdi 84 nous raconte sa visite

C'est une visite intéressante et très pédagogique, quoique difficile pour certains devenus sourds et malentendants.

Un film explique le fonctionnement de l'ouïe ; puis les vibrations du son avec des images.

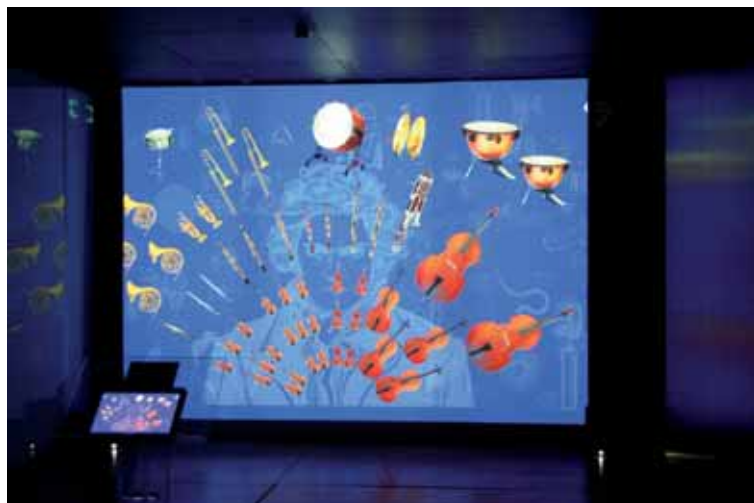
Six postes d'écoute avec casque dans une salle mettent en évidence le son et sa transmission, vidéos à l'appui. C'est surprenant de voir la baguette d'une percussionniste s'animer uniquement par le son transmis par la peau d'une timbale (instrument de percussion) puis par la suite de voir une feuille de papier virevolter sur ce même instrument par la seule force du son émis.

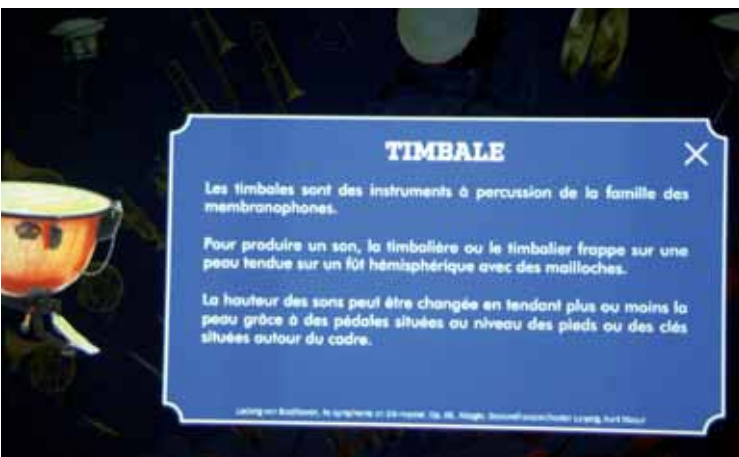
Des postes auditifs sont utilisables avec casque pour expliquer les illusions auditives.

Une démonstration pour voir comment le cerveau filtre l'information auditive. D'autres expériences sonores mettant en évidence les mots fantômes, les faux souvenirs...

Ces postes-là sont accessibles aux personnes appareillées avec des résultats variables selon le degré de déficience auditive.

L'exposition montre les premiers cornets acoustiques, avec possibilité d'essais, jusqu'aux derniers appareils de corrections auditives.





Quelques passages de films sous-titrés en français concernent cette thématique.

Dans une autre salle, sur un grand mur figurent les définitions de l'ensemble des termes musicaux.

Enfin une information sur les sites d'appel d'écoute téléphonique qui se multiplient en France.

Mettre en évidence que percevoir le monde n'est pas une chose facile : l'illustration est une websérie collaborative et une exposition immersive. Dans leur chambre, face à la caméra, des jeunes francophones du monde entier et de Reims, confient leurs espoirs pour le futur, qu'ils soient intimes ou collectifs, comment les adolescents d'aujourd'hui voient leur avenir.

Dans une autre salle, sur un grand mur figure l'ensemble des différents instruments de musique pour un concert symphonique. À disposition une tablette qui permet au visiteur de choisir le son de l'instrument qu'il souhaite entendre. C'est riche en enseignement acoustique pour nous qui ne sommes pas adeptes de ce type culturel. C'est prodigieux et donne envie d'en savoir plus sur ces instruments.

Le bouquet final "l'Hymne à la joie" gestué, avec une description des images que cette célèbre musique nous renvoie. Je ne savais pas que le symbole sonore de l'Europe est l'œuvre d'un ancien membre du parti nazi ! J'ai pu avoir un échange cordial avec la personne de l'accueil. Les visites commentées sont seulement gestuées.

La Mairie d'Avignon a participé au financement. J'ai donc fait remarquer que la Mairie aurait pu informer les organisateurs sur l'accessibilité en les orientant vers Surdi 84 et/ou Surdi France. Elle a pris bonne note de toutes les recommandations afin d'en informer les organisateurs.

Exposition à voir, à écouter mais sans doute pas vraiment accessible à un malentendant sévère ou sourd profond !

■ **Gérald Marini**

Sophrologie et acouphènes

Les acouphènes étaient le thème principal de la JNA 2024. De multiples conférences et webinaires ont été organisés un peu partout. C'est l'occasion de consulter la littérature.



Acouphènes, le livre de Patricia Grévin n'est pas récent. Publié en 2010, il a été relu et augmenté, puis réédité aux éditions Médicis en 2023.

Le sous-titre « *un nouveau protocole de sophrologie pour les soulager* » développe le sujet.

Au début de l'année 2000, l'auteure a été sidérée par ce bruit venu s'installer dans ses oreilles. L'ORL consulté lui apprend ce mot inconnu « acouphène » et rajoute « cela peut durer toute la vie » ! Le diagnostic est brutal... Elle rencontre la sophrologie, l'adopte et quand elle va mieux, se forme pour devenir sophrologue.

Ce livre très pratique, se partage en quatre parties : la première présente les acouphènes, la deuxième la sophrologie et ses outils, la troisième le protocole mis au point par Patricia Grévin. La dernière relate des témoignages de patients.

Le protocole mis au point par Patricia Grévin est utilisé par de nombreux sophrologues. Il a fait l'objet d'une première étude d'évaluation, publiée en 2020.

Les résultats très positifs de cette étude ne peuvent qu'encourager les patients acouphéniques à s'orienter vers la sophrologie pour soulager leurs acouphènes, lorsque la médecine traditionnelle n'y parvient pas.

■ **Anne-Marie Choupin**



02 ASMA Association des Sourds et Malentendants de l'Aisne

11^{bis}, rue de Fère
02400 Château-Thierry
Tél. : 07 68 77 88 82
ou 06 78 06 79 27
asma.aisne@gmail.com

12 Section ARDDs 12 Aveyron

ARDDS MDA Claude Dangles
15, avenue Tarayre
12000 Rodez
section.aveyron.ardds@gmail.com
<https://www.ardds12.yo.fr>

13 Surdi 13

33, rue Emile Tavan
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 07 49 10 22 00
contact@surdi13.fr
www.surdi13.fr

14 Oreille et Son Section de l'ADSM Surdi 50 pour le Calvados

La maison des associations
7, rue Neuve Bourg l'Abbé
14000 Caen
Tél. : 07 69 40 28 14
oreille.et.son@gmail.com

15 Surdi 15

Maison des associations
8, place de la Paix
15000 Aurillac
Port. : 06 70 39 10 32
surdi15@hotmail.com
<https://surdi15.wordpress.com>

22 Section ARDDs 22 « La Bande Son »

15^{bis}, rue des Capucins
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 06 88 73 45 81
sms seulement
section22@ardds.org

25 Section ARDDs Franche Comté Au creux de l'oreille

(Départements : 25, 39, 70, 90)
9, rue des pommiers
25400 Exincourt
Tél. : 06 83 29 64 17
sms seulement
ardds.franchecomte@gmail.com

29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère - Sourdine

49, rue de Kerourgué
29170 Fouesnant
Tél. : 02 98 51 28 22
sourdineasso@gmail.com
<http://asso-sourdine.blogspot.fr>

29 Surd'Iroise Association de Sourds, Devenus Sourds et Malentendants

Mairie de Plabennec
1, rue Pierre Jestin
29860 Plabennec
SMS : 06 99 95 57 90
www.surdiroise.fr
contact.surdiroise@gmail.com

30 Surdi 30

70 A, route de Beaucaire
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 84 27 15
SMS : 06 16 83 80 51
gaverous@wanadoo.fr
www.surdi30.fr

31 AMDS Midi-Pyrénées

Chez M. Bernard Descossy
7, rue d'En Séguret
31590 Verfeil
contact.amds.mp@gmail.com
www.amds-midi-pyrenees.asso.fr

33 Audition et Écoute 33

Chez M^{me} Valérie Brossard
26^{bis}, rue Romy Schneider
33600 Pessac
secretariat.ae33@gmail.com

34 Surdi 34

424, rue Louise Michel
34000 Montpellier
SMS : 07 87 63 49 69
contact@surdi34.fr
www.surdi34.fr

35 Keditu Association des Malentendants et Devenus sourds d'Ille-et-Vilaine

Maison Des Associations
6, cours des alliés
35000 Rennes
SMS : 06 65 62 94 59
contact@keditu.org
www.keditu.org

38 Section ARDDs 38 Malentendant 38

29, rue des Mûriers
38180 Seyssins
Tél. : 04 76 49 79 20
malentendant38@orange.fr
malentendant38.org

44 Section ARDDs 44 Loire - Atlantique

11, rue des aigrettes
44860 Saint-Aignan
de Grand Lieu
Port. : 06 50 31 31 29
section44@ardds.org

49 Surdi 49

Espace Frédéric Mistral
4, allée des Baladins
49100 Angers
contact@surdi49.fr
<http://surdi49.fr>

50 ADSM Surdi 50

Les Unelles - rue Saint-Maur
50200 Coutances
Tél./Fax : 02 33 46 21 38
Port./SMS : 06 81 90 60 63
adsm.surdi50@gmail.com

53 Lecture Labiale et Plus

Section ARDDs 53
Maison de Quartier d'Avesnières
2, rue du Ponceau
53000 Laval
lecturelabiale53@gmail.com

54 SurdiLorraine

Espoir Lorrain des DSME
2, rue Joseph Piroux
54140 Jarville-la-Malgrange
SMS : 07 81 09 75 25
surdilorraine@gmail.com
www.surdilorraine.fr

56 Oreille-et-Vie, association des MDS du Morbihan

Maison des Associations
Boîte n° 62,
5, place Louis Bonneaud
56100 Lorient
Tél. : 02 97 64 30 11
oreille-et-vie@wanadoo.fr
www.oreilleetvie.org

57 Section ARDDs 57 Moselle - Bouzonville

4, avenue de la Gare - BP 25
57320 Bouzonville
Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr

59 SURDI 59

Maison des Genêts
2, rue des Genêts
59650 Villeneuve d'Ascq
SMS : 06 74 77 93 06
Fax : 03 62 02 03 74
contact@surdi59.org
www.adsm-nord.org

61 Surdi 61

2, impasse des Safrières
61210 Putanges-le-Lac
amds.orne@gmail.com

63 Section ARDDs 63 Puy-de-Dôme

Malentendants 63 /
section ARDDs 63
16, rue Jean Mermoz
63190 Lezoux
malentendants63@gmail.com

64 Section ARDDs 64 Pyrénées

66, rue Montpensier
64000 Pau
Tél. : 05 59 05 50 46
section64@ardds.org

68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace

63a, rue d'Illzach
68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 43 07 55
christiane.ahr@orange.fr

69 ALDSM : Association Lyonnaise des Devenus Sourds et Malentendants

c/o Locaux Motiv
10^{bis}, rue Jangot
69007 Lyon
aldsm69@gmail.com
www.aldsm.fr

72 Surdi 72

Maison des Associations
4, rue d'Arcole
72000 Le Mans
Tél. : 02 43 27 93 83
surdi72@gmail.com
<http://surdi72.wifeo.com>

75 ARDDs Nationale - Siège

Maison Vie Associative
et Citoyenne du XX^e
Boîte n°82
18-20, rue Ramus
75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

75 Section ARDDs Île-de-France

14, rue Georgette Agutte
75018 Paris
Tél. : 06 87 61 39 51
arddsidf@ardds.org

75 ANIC Association Nationale des Implantés Cochléaires

Siège social
Hôpital Rothschild
5, rue Senterre
75012 Paris

Adresse postale
21, rue Ronsard
91470 Limours
anic.association@orange.fr
www.association-anic.fr

78 Durd'oreille

Secrétariat
5, avenue général Leclerc
78160 Marly-le-Roi
SMS : 06 37 88 59 45
durdoreille7892@gmail.com
<http://www.durdoreille.fr>

84 ACME Surdi 84

3, allée du bois joli
30650 Rochefort-du-Gard
Tél. : 06 04 40 76 73
surdi84@gmail.com
surdi-84.webnode.fr

85 Section ARDDs 85 Vendée

Maison des Associations
de Vendée
184, boulevard Aristide Briand
85000 La-Roche-sur-Yon
Tél. : 06 08 97 44 33
ardds85@orange.fr

87 Section ARDDs 87 Haute-Vienne

Tél. : 06 78 32 23 33
ardds87@orange.fr

...ne restez plus seuls!

Retrouvez également
6 millions
de malentendants
sur  et 